Le Magazine des Salèves

Spéciale téléphérique

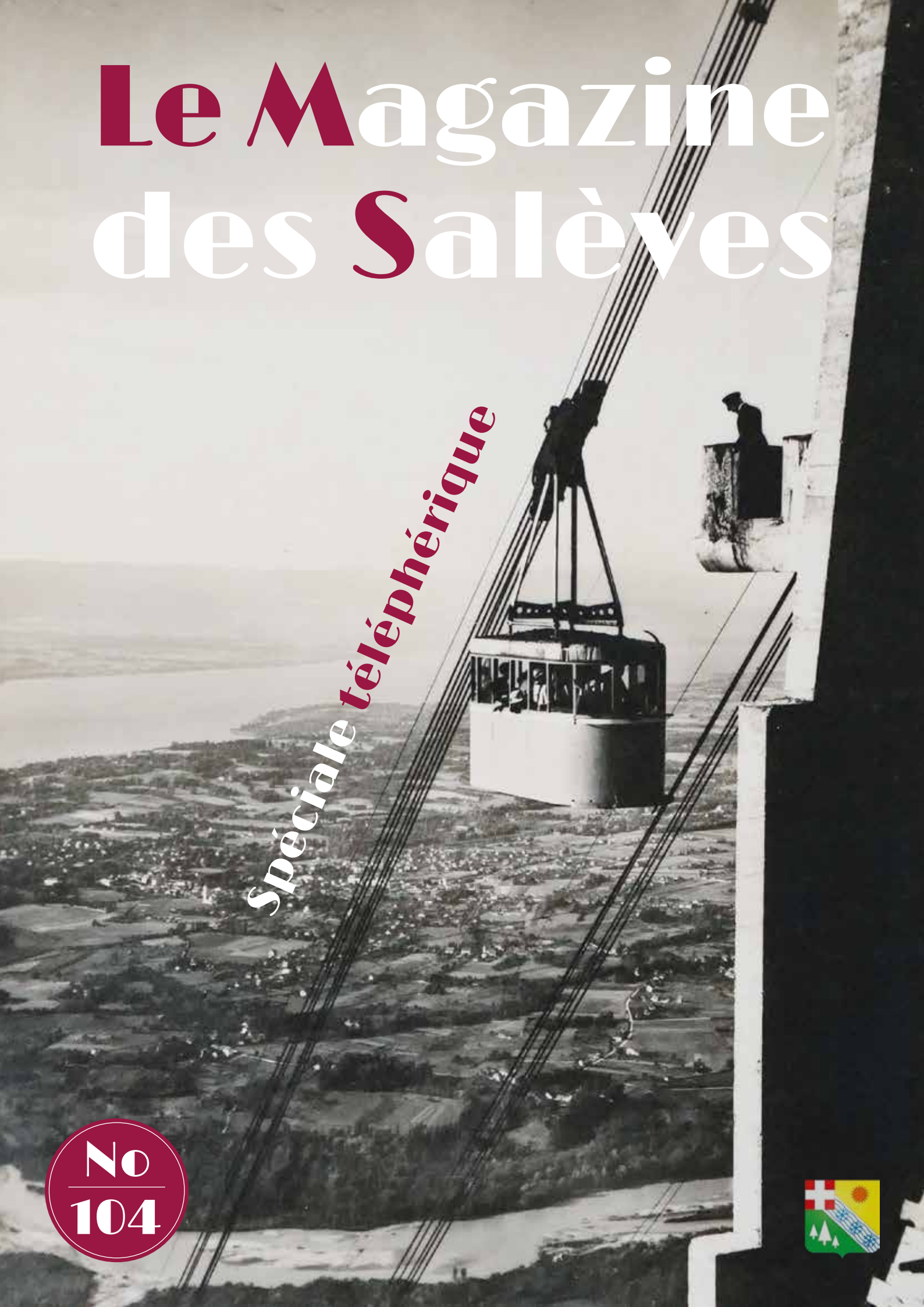

No 104

Annonceurs

L'OBSERVATOIRE
RESTAURANT / BAR

Ouvert toute l'année à partir de 11h00
fermeture hebdomadaire : mardi
04 50 39 60 57

FLEURISTE
LABO.M
créations florales
74, impasse de la Croix Blanche
74560 Mornex
06 63 43 20 63
labo-m-creationsflorales.com
labo.m.creationsflorales@gmail.com

Anthony FAVRE
Maisons et Jardins
Création et entretien d'espaces verts
74560 LA MURAZ Tél./Fax: 04 50 94 55 96
Portable: 06 15 32 72 91 ou 06 77 23 49 85

E.T.A MILANOLO
TRAVAUX AGRICOLES & BATTAGE
74560 ESSERTS SALÈVE
TÉL / FAX : 04 50 36 54 39
Christian Milanolo 06 87 71 00 44
Christophe Milanolo 06 87 71 00 45

Marjo'line
Coiffure
Hommes & Femmes
272 Rue de la Marjolaine
74560 Mornex
04 50 36 53 13
www.marjo-line.fr
Réservation en ligne
Horaires
lundi 14h - 20h
du mardi au vendredi
9h - 12h et 14h - 20h
fermé le samedi

PLOMBERIE DU SALEVE
Didier DURET
CHAUFFAGE - SANITAIRE
Vente, Installation, Dépannage
Système Solaire
«LE TOURNIER»
74560 LA MURAZ
Tél./Fax 04 50 94 59 38

RE/MAX IMMOFRONTIÈRE
Laurent BELLINI
Négociateur immobilier
06 37 31 88 42
ACHAT / VENTE / ESTIMATION
ANCIEN ET NEUF
SPÉCIALISTE SALÈVE ET ENVIRONS
laurent.bellini@remax.fr
www.immofrontiere.com
R.S.A.C 892 934 084

MARC DECERIER
Nettoyage et révision de citerne à mazout
Sans interruption de chauffage
Protection intérieure - Dépannage 7/7
Remplacement de cuve - Soudure intérieure
Epreuve sur citerne - Stratifié garanti 10 ans
Petite maçonnerie
423, chemin de Coudery - 74930 REIGNIER
Tél. 04.50.95.72.89 - Fax 04.50.95.77.50

Boulangerie
Les Petits Loups
158 Chemin du Pont du Loup
74560 Mornex
7h - 13h et 16h - 19h30
ouvert dimanche matin 7h - 12h30
fermé le lundi
04 50 43 40 63

La Pizza Loups
Pizzas au feu de bois
Tous les Vendredis
à partir de 19h
Boulangerie Les Petits Loups
158 Chemin du Pont du Loup
74560 Monnetier-Mornex
04 50 43 40 63

Le Boudoir de Mandarine
Bien-être et Beauté au naturel
Esthéticienne diplômée
Praticienne en Massages Bien-Etre
Massages
Soins du visage
Epilation au fil
Cire orientale
Manucure
Maquillage
Exclusivement sur RV
06.82.87.49.54
www.boudoirdemandarine.fr
176 Chemin du Moulin de Naz
74560 Monnetier-Mornex

Sommaire

P. 2 ANNONCEURS
P. 3 SOMMAIRE
P. 4 ÉDITO

P. 5-10 INFOS COMMUNALES
P. 6 LA FEUILLE VERTE
P. 7 CONCILIATEUR DE JUSTICE
P. 8 LUTTONS CONTRE LES INCIVILITÉS,
P. 9 PLAN COMMUNAL
P. 10 COMPTE-RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

P. 11-16 VOTEZ POUR VOUS
P. 11 BOÎTES À IDÉES
P. 12-13SONDAGES : LES RÉSULTATS
P. 14 VOS IDÉES, DES RÉALISATIONS
P. 16 BUDGET PARTICIPATIF

P. 17-18 PARTICIPATION
P. 17 JE DONNE, JE TROQUE

P. 19-24 COMMISSIONS MUNICIPALES

P. 25-26 ENVIRONNEMENT
P. 25 JARDINS PÉRISCOLAIRES
P. 26 JARDINS PARTAGÉS

P. 27 JUMELAGE

P. 28-31 HISTOIRE ET PATRIMOINE

P. 28 LE DERNIER OURS DU SALÈVE
P. 29 PETIT PATRIMOINE
P. 30-31SOLDAT ALPHONSE VIDONNE

P. 32-33 ÉCOLES
P. 32 PONT DU LOUP
P. 33 MONNETIER

P. 34-39 ASSOCIATIONS
P. 34 AES
P. 36 MAISON DU SALÈVE
P. 38-39VILLA EMMANUEL

P. 40-41 INTERVIEW

P. 42 LES CHRONIQUES DU SALÈVE

P. 43-45 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

P. 46 ANNONCEURS

P. 47 COMMERCES ET ENTREPRISES

Magazine des Salèves No104

Janvier 2022

Bulletin Municipal de la Commune de Monnetier-Mornex-Esserts-Salève-Naz

www.monnetier-mornex-esserts.com

Tirage: 1'250 exemplaires

Directeur de la publication : Ludovic Wiszniewski
Commission Information et participation des habitants (par ordre alphabétique):
Laurent Bellini, Alexis Dubouloz, Candice Caplan, Silvia Iuncker-Gomez, Gladys Jardillet, Anne-Marie Lalliard, Cyril Moritz, Valentina Schwartz, Ludovic Wiszniewski.

Mise en page : Offset Service Imprimerie Reignier; Silvia Iuncker-Gomez pour la couverture

Relecture et correction (par ordre alphabétique): Laurent Bellini, Candice Caplan, Silvia Iuncker-Gomez, Gladys Jardillet, Julien Mulatier

Distribution gratuite aux habitants de la commune.

Impression : Offset Service Imprimerie, Reignier.

Vous souhaitez participer à la rédaction du magazine des Salèves ?

Contactez-nous par mail :

silvia.iuncker-gomez@monnetier-mornex.com

Ou via la boîte aux lettres de la Mairie.

L'édito

Vue plongeante sur le Genevois depuis la gare supérieure. Années 1930. Collection personnelle C. Caplan.

Chères habitantes, chers habitants,

Nous espérons que vous avez passé de très belles fêtes de fin d'année, entourés de vos proches.

Voici l'édition 104 du Magazine des Salèves !
Vous y retrouverez les rubriques désormais habituelles, telles que les infos communales, les travaux en cours ou réalisés par les différentes commissions municipales, le mot des associations, l'interview commerçant, etc. En outre, un article spécial téléphérique (avec poster inclus) qui vous résumera les principales étapes historiques de ce moyen de transport hors du commun et véritable joyau de la commune.

Vous n'êtes pas sans savoir que l'équipe municipale s'est réunie cet automne suite à la démission de Raphaël Cesana pour procéder à l'élection de son successeur. C'est Ludovic Wiszniewski qui est désormais le nouveau maire de la commune. Christophe Augustin ainsi que Frédérique Leone l'épaulent dans ce fonctionnement à trois maires, où tâches et responsabilités sont réparties selon les compétences de chacun. La place d'adjointe laissée vacante par Frédérique Léone a été attribuée à Régis Lamure qui devient adjoint à son tour sans oublier les deux nouveaux conseillers municipaux Gladys Jardillet et Sébastien Barrucand qui rejoignent l'équipe municipale. C'est donc avec de nouvelles forces vives que nous poursuivons cette aventure !

Au cœur de nos préoccupations se trouve bien évidemment le volet participatif que nous voudrions pouvoir développer dans la proportion qu'il mérite. C'est évidemment sans compter sur la crise sanitaire qui nous freine une nouvelle fois dans notre élan. Nous faisions preuve d'un certain optimisme dans l'édito du 103 à cet égard. Nous allons donc nous tenir prêts en attendant que cette nouvelle vague soit derrière nous !

Nous vous invitons à télécharger gratuitement l'application Politeia France, retenue pour vous transmettre en temps réel les informations essentielles de notre commune. Ses débuts se font un peu timides mais elle est promise à un bel avenir. En cette période hivernale, la possibilité de faire des signalements relatifs à la sécurité s'avère très utile mais pour que la portée soit efficace, il est nécessaire d'atteindre un seuil optimal de téléchargements. Donc, n'hésitez plus et téléchargez l'appli ! Enfin, sachez qu'un panneau lumineux sera très prochainement installé sur la commune. Il vous permettra d'être informés des événements majeurs de nos villages.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture en compagnie du Magazine des Salèves.

Vive nos villages du Salève, et vive l'année 2022 !

L'équipe Information et Participation des habitants

Mot minorité

Les événements survenus au sein de l'exécutif de notre Conseil municipal des derniers mois nous interpellent. Ceci nous prouve une fois de plus que même les décisions collégiales que nous ne comprenons pas encore aujourd'hui, ne sont pas infaillibles.
Aussi, il nous incombe de rétablir certaines vérités, lorsque des propos démesurés sont rapportés par la presse *.
En effet, aucun bâtiment communal n'a été vendu à un ou plusieurs promoteurs, et ce, depuis de nombreuses années.
Par ailleurs, quatre zones sur la commune avaient été identifiées comme zone à urbaniser à la suite de directives préfectorales. Plusieurs projets disproportionnés avaient été soumis par des promoteurs, la commission urbanisme n'a pas donné suite en raison de leur inadéquation avec les infrastructures existantes.
En ce qui concerne la dette de la commune, celle-ci est attribuée à des projets concrets et structurants :
À la construction de l'école maternelle et primaire du Pont du Loup, qui accueille depuis son ouverture environ 260 élèves dans de très bonnes conditions.
L'extension de l'école de Monnetier et sa rénovation thermique, La sécurisation de la route du Salève aux abords de l'école. La sécurisation de la traversée de Mornex route et mur de soutènement…
Les attributions de la minorité n'ont pas été particulièrement remaniées.
Laurent Chiorino est en charge de la vice-présidence de la commission culture et patrimoine, délégué à la communauté de communes Arve et Salève, membre de la commission vie locale, et délégué de l'ADMR pour la représentation de notre commune.
Alexis Roux est investi dans la vie scolaire et vice-président de la commission commerce.
Jean-Marie Raffenel quant à lui reste engagé auprès du CCAS.
Badia Chalel est engagée auprès de la commission environnement et présidente du syndicat mixte du Salève.

Dans la mesure de nos possibilités, avec la place qui nous est donnée nous souhaitons poursuivre et honorer nos engagements envers nos administrés.

A tous, nous souhaitons une très belle année 2022.

Badia Chalel – Laurent Chiorino – Jean-Marie Raffenel - Alexis Roux

*Article du Messager le 21 Octobre Guillaume Aubry

Cérémonie du 14 juillet

Enfin ! C'est sans doute le sentiment qui a traversé l'esprit des personnes qui ont participé à la soirée du 14 juillet.
En effet, du fait des restrictions sanitaires, nous n'avions pas pu nous rassembler depuis bien longtemps. Il était donc assez logique de voir sur les visages la satisfaction de pouvoir partager un moment de célébration.

Cette année, nous avons décidé de moderniser la soirée en remplaçant le traditionnel groupe par une animation avec deux DJs. Les retours favorables nous ont d'ailleurs confortés dans ce choix pour les éditions futures.

Petite inquiétude lorsque la pluie s'est invitée à la fête. Toutefois, l'artificier a rapidement balayé nos préoccupations et nous a confirmé que les feux seraient tirés sans danger.
Ces derniers ont évidemment mis des étoiles dans les yeux des grands comme des petits.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

Laurent Bellini

Photo : Laurent Chiorino

Monnetier Mornex Essert Naz

La feuille verte de l'hiver 2021-2022

Chères habitantes, chers habitants,
nous vous souhaitons une excellente année 2022 !

Nous vous remercions pour votre confiance
et nous nous réjouissons de vous rencontrer
lors de ces prochains rendez-vous*:

Mercredi 26 janvier, COLLECTE DE SANG EXCEPTIONNELLE, salle communale, de 15h30 à 19h00

Jeudi 10 février, Assemblée générale du club des Trois Clochers, salle des associations, de 14h à 17h

1er et 3ème jeudi du mois, "Les P'tits bouts entre nous", accueil des enfants préscolarisés, bibliothèque municipale, de 09h30à 11h00.
Entrée libre. Hors vacances scolaires. Inscription recommandée: lesptitsboutsentrenous@gmail.com
Prochaines dates: 6, 20 janvier; 3 février; 3 et 17 mars

Chaque mercredi matin, "Moments en forêt", accueil des enfantsde tous âges avec leurs parents (balades, échanges...). Rendez-vous à l'entrée de Filenvol, à 11h30.
Prévoir un pique-nique. Inscription recommandée: rencontresenforet@gmail.com

Chaque dimanche matin, le petit marché de Monnetier, place de l'Eglise, de 09h00 à 12h00

Le 1er dimanchedu mois, le grand marché de Mon netier, place de l'Eglise, de10h30 à 17h00

Tous les mercredis, marché de Mornex, villa Emmanuel, de 14h00 à 18h00 (horaire d'hiver)

Des suggestions, des propositions ? Contactez-nous via la boîte aux lettres de la Mairie ou par mail: vos.idees@monnetier-mornex.com

Plus de précisions prochainement sur notre page Facebook et notre application !

*Sous réserve des conditions sanitaires

Le cinéma s'invite à Monnetier-Mornex !

Le 25 août, notre commune a inauguré la première édition de son Ciné transat, en collaboration avec Cinébus, association de cinéma itinérant !
Pop-corn en main, enfants et adultes ont pu profiter de la projection d'« E.T, l'extraterrestre », plébiscitée par une majorité de votants. Bien installés dans nos transats et au sein du magnifique jardin de la Villa Emmanuel que nous remercions vivement de nous avoir accueillis pour l'occasion, la soirée fut belle !
Réservez déjà votre soirée du samedi 25 juin 2022 pour la 2ème édition du ciné transat de Monnetier-Mornex !
L'appel au vote qui vous permettra de choisir votre film préféré sera publié ce printemps sur notre appli ainsi que sur notre page Facebook.
En espérant vous y retrouver nombreux !
Pour rappel, la séance est gratuite et le pop-corn offert. Il vous suffit d'apporter votre transat sans oublier votre petite laine, fort utile lors de la première édition.

Pour la commission Information et Participation des habitants,
Silvia Iuncker-Gomez,
conseillère municipale

Quand la commune
voit la vie en rose

Cette année encore, tous mobilisés pour Octobre rose ! A l'occasion de cette campagne annuelle destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche, la Mairie et l'Eglise de Monnetier ont été illuminées durant tout le mois.
Le 22 octobre dernier, les habitants de la commune se sont réunis pour une marche au flambeau, au départ d'ALPHA3A. Parés de t-shirts roses, les participants ont terminé leur excursion sur la place de l'église de Monnetier. Au programme : de la convivialité et de la bonne humeur autour d'un vin chaud et d'un repas !

Anne-Marie Lalliard,
adjointe aux maires

Inauguration LPO

Nous avons inauguré notre commune en refuge LPO (sur les terrains communaux) le 12 septembre 2021. Près de soixante-dix personnes étaient présentes à cet événement. Parmi elles, des habitants, mais aussi des élus et anciens élus de notre commune et des communes avoisinantes qui ont répondu présents à notre invitation. Le président départemental de la LPO nous a fait l'honneur de sa présence, il était accompagné de deux bénévoles. Cette journée a débuté par les allocutions de monsieur Christophe Augustin représentant la commune, monsieur Didier Besson pour la LPO et Badia Chalel, présidente du Syndicat Mixte du Salève. Il s'en est suivi des poses de nichoirs sur le Petit Salève et le remplissage de l'hôtel à insectes par les enfants sur les jardins de Monnetier . Nous avons bu par la suite le verre de l'amitié et échangé autour d'un beau buffet.
Frédérique Léone, maire et vice-présidente de la commission Environnement et Sécurité

Photo : Silvia Iuncker-Gomez

Décision 371

Fédération des Chasseurs
de la Haute-Savoie
142 impasse des glaises
74350 VILLY-LE-PELLOUX
fdc74@chasseurs74.fr

Villy-Le-Pelloux, le 7 septembre 2021

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS
DE LA HAUTE-SAVOIE

Décision FDC 2021_n°0371_ACCA_Réserve
portant modification de la réserve de chasse et de faune sauvage de l'Association Communale de Chasse Agréée de Monnetier-Mornex

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 422-23 et R. 422-65 à R. 422-68, R.422-85 et R.422-86 du Code de l'environnement ;

Vu l'arrêté ministériel du 13 décembre 2006 relatif aux réserves de chasse et de faune sauvage ;

Vu l'arrêté préfectoral DDA/A n°77 du 2 juillet 1974 portant agrément de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Monnetier-Mornex ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DDEA-2009.449 du 11 juin 2009 portant modification de la réserve de chasse et de faune sauvage de l'Association Communale de Chasse Agréée de Monnetier-Mornex ;

Vu la demande de modification de la réserve présentée par l'ACCA de Monnetier-Mornex, en application de la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 2 juin 2021 ;

Considérant le motif particulier de sécurité lié à la fréquentation importante, justifiant une modification du périmètre de la réserve de chasse et de faune sauvage de l'ACCA de Monnetier-Mornex ;

DECIDE :

ARTICLE 1er - La présente décision vise à la modification de la réserve de chasse et de faune sauvage de l'Association Communale de Chasse Agréée de Monnetier-Mornex. Ainsi, les parcelles désignées en *annexe 1*, d'une superficie totale de 162 ha, sont érigées en réserve pour le grand et le petit gibier. Le plan de situation des parcelles mises en réserve de chasse est joint à la présente décision en *annexe 2, 3 et 4*.

ARTICLE 2 - La mise en réserve des territoires est prononcée pour une durée de cinq ans, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de cinq ans, à compter de la date de signature de la présente décision.

ARTICLE 3 - Tout acte de chasse est strictement interdit en tout temps sur la réserve de chasse ainsi constituée.
Néanmoins, lorsqu'il est nécessaire au maintien des équilibres biologiques et agro-sylvo-cynégétique, un plan de chasse ou un plan de gestion peut être exécuté. Les conditions d'exécution de ce plan doivent être compatibles avec la protection du petit gibier et la préservation de sa tranquillité. Son exécution doit être autorisée, selon le cas, par la décision attributive de plan de chasse.

ARTICLE 4 - La régulation des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts est autorisée dans la réserve pour toute personne propriétaire et détentrice du droit de destruction ou pour toute personne délégataire ayant sollicité le droit de destruction au propriétaire ou au possesseur, ou au fermier, dans les conditions réglementaires en vigueur.
L'association communale de chasse agréée de Monnetier-Mornex doit adresser chaque année à la Fédération départementale des chasseurs un compte-rendu des prélèvements à tir effectués sous son égide dans la réserve.

ARTICLE 5 – Le territoire de la réserve doit être signalé sur le terrain de façon apparente par l'ACCA, notamment aux points d'accès publics, avec des panneaux indiquant « Réserve de Chasse et de Faune Sauvage ».

ARTICLE 6 - L'association communale de chasse agréée s'engage :
- à la prévention des dégâts sur le territoire de la réserve,
- au maintien de la tranquillité des lieux pendant les périodes de reproduction de la faune sauvage, particulièrement du petit gibier, et en faveur de l'avifaune migratrice,
- d'apporter la contribution des chasseurs à la conservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvages.
-

ARTICLE 7 - L'arrêté préfectoral n°DDEA-2009.449 du 11 juin 2009 portant modification de la réserve de chasse et de faune sauvage de l'Association Communale de Chasse Agréée de Monnetier-Mornex est abrogé.

ARTICLE 8 – Cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant la juridiction ou d'un recours contentieux devant la juridiction administrative territorialement compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication au répertoire des actes officiels de la Fédération départementale des chasseurs.

ARTICLE 9 - La présente décision, dont l'exécution est confiée au président de l'association communale de chasse agrée de Monnetier-Mornex, sera publiée au répertoire des actes officiels de la Fédération départementale des chasseurs. Elle fera également l'objet d'un affichage en mairie aux lieux habituels d'affichage de la commune pour une durée d'au moins 10 jours à la diligence du maire sur demande du président de la Fédération départementale des chasseurs.

ARTICLE 10 - Le préfet de la Haute-Savoie, le directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie, le chef du service départemental de l'office français de la biodiversité, le chef de l'agence départementale de l'office national des forêts, le commandant du groupement de gendarmerie, le maire de la commune de Monnetier-Mornex, le président de l'ACCA de Monnetier-Mornex, le lieutenant de louveterie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au répertoire des actes officiels de la Fédération départementale des chasseurs.

À Villy-le-Pelloux, le 7 septembre 2021

Le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie

Annexe 2 de la décision FDC_2021_n°0371_ACCA_Réserve portant modification de la réserve de chasse et de faune sauvage de l'ACCA de Monnetier-Mornex

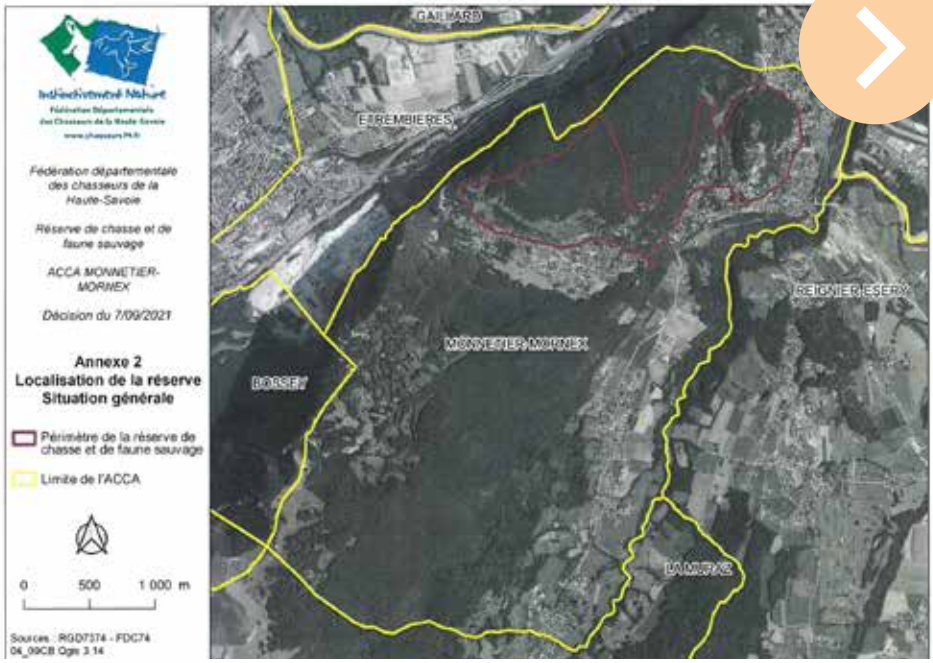

Annexe 3 de la décision FDC_2021_n°0371_ACCA_Réserve portant modification de la réserve de chasse et de faune sauvage de l'ACCA de Monnetier-Mornex

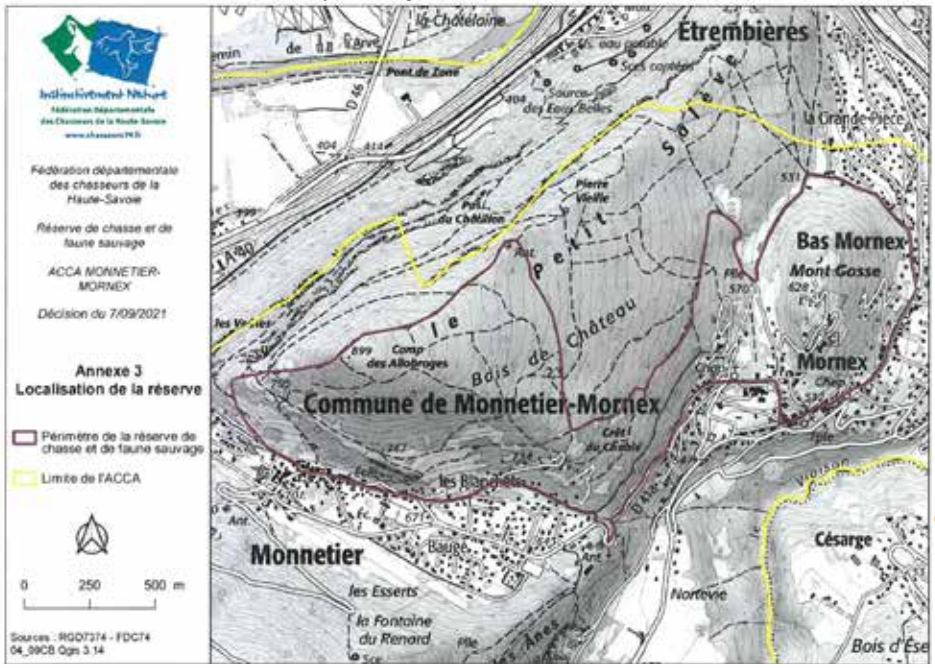

Annexe 4 de la décision FDC_2021_n°0371_ACCA_Réserve portant modification de la réserve de chasse et de faune sauvage de l'ACCA de Monnetier-Mornex

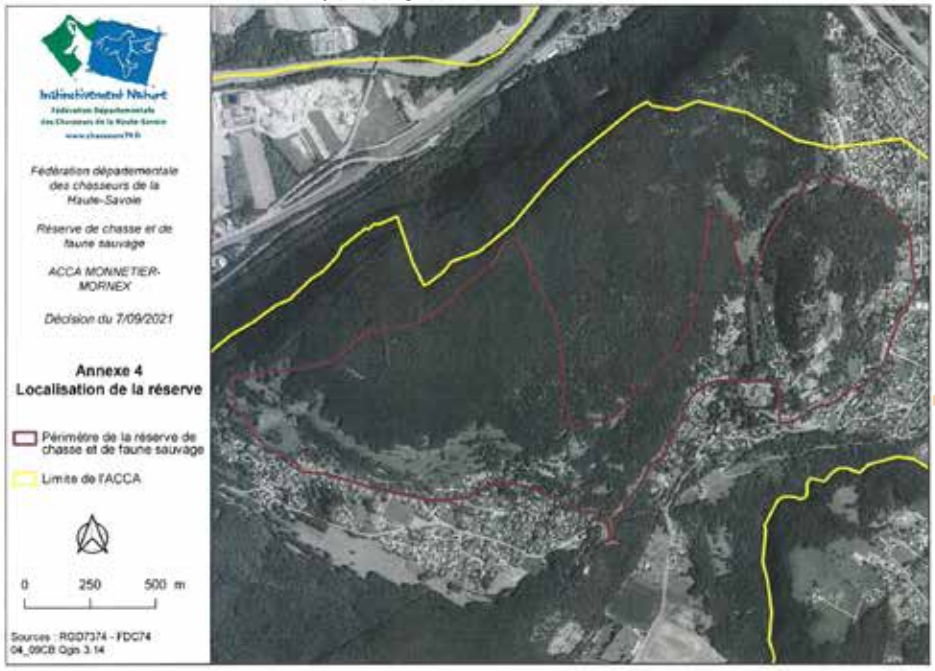

Grand succès
pour le repas des aînés

Chaque année, la commune organise le repas des aînés. Une tradition mise de côté pendant la crise sanitaire qui voit son retour, dans le strict respect du protocole sanitaire en vigueur. C'est avec grand plaisir que les seniors sont venus partager l'excellent repas préparé et servi par les bénévoles et les élus, à la salle communale. Nos aînés ont apprécié cette journée conviviale et festive qui s'est poursuivie en musique et chansons. Certains ont enchaîné quelques pas de danse au rythme des musiciens de l'orchestre et tous ont terminé l'après-midi dans la bonne humeur.
Cette année a aussi été l'occasion de faire un petit clin d'œil, rempli d'émotion, à madame Bain, la doyenne de la journée, qui a reçu, sous les applaudissements, une composition fleurie des mains de la vice-présidente du C.C.A.S., ainsi qu'à monsieur Bouclier, le doyen de cet après-midi.
Une très belle journée qui a regroupé plus de 100 convives.

Anne-Marie Lalliard,
adjointe aux maires

Photo : Valentina Schwartz

Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre a été la première cérémonie solennelle de l'exécutif récemment remanié.

De gauche à droite : Frédérique Leone, Christophe Augustin, Ludovic WIszniewski, Jean Descombes, Chrsitophe Boyer, Anne-Marie Lalliard, Régis Lamure.
Photo : Marc Chapelle

« Des bonbons ou un sort ! »

« Des bonbons ou un sort » : avec le Football Club des Salèves, Halloween s'invite aux portes des Monnerantes et des Monnerants !

Grâce au travail collaboratif de la commission Vie locale, de la commission Information et Participation des habitants et du FC des Salèves, le 31 octobre, notre commune a célébré Halloween avec au menu soupe, pain, fromage et vin chaud, sur la place de l'Eglise de Monnetier.

Un peu d'histoire...

Saviez-vous qu'Halloween tirait son nom de l'anglais de «The eve of All Hallows' Day », qu'on peut traduire par « la veille de tous les saints », autrement dit la veille de la Toussaint ?

Cette célèbre fête adorée des enfants tire ses origines dans une fête celtique et païenne, vieille de plus de 2'500 ans, la fête de Samain, jadis célébrée au début de l'automne et durant laquelle, pensait-on, les frontières entre le monde des morts et celui des vivants étaient ouvertes et que les esprits venaient rendre visite aux vivants. Pour les éloigner, on tentait de leur faire peur en portant des costumes effrayants.

La Toussaint quant à elle est une fête au cours de laquelle l'Église catholique honore ses saints. Alors que jusqu'au IXème siècle, cette fête pouvait être célébrée après Pâques ou la Pentecôte, l'institution catholique décida de la fixer au 1er novembre.

La fête des Morts, enfin, est célébrée par l'Eglise catholique depuis le Xème siècle le 2 novembre et se distingue donc de la fête de la Toussaint. Peu à peu, le 1er novembre étant un jour férié contrairement au 2 novembre, les gens ont pris pour habitude de fleurir leurs tombes le 1er novembre, d'où la confusion avec la Toussaint.

Halloween, la Toussaint, la fête des Morts ?

Halloween s'est implantée comme veillée de la « Toussaint », au XIXème siècle dans les pays anglo-saxons puis dans les années 90 en France.

Halloween, la Toussaint et la fête des Morts, des fêtes distinctes originellement, mêlées au fil du temps !

Merci encore au FC des Salèves grâce à qui petits et grands ont pu se régaler les papilles !

Pour la commission Information et Participation des habitants,
Silvia luncker-Gomez,
conseillère municipale

Le hasard
fait-il bien les choses ?

Je n'aurais pas la prétention de répondre à cette question mais l'anecdote suivante fournit peut-être un élément de réponse. A vous d'en juger.
En ce dimanche d'élections départementales et régionales, après avoir vu passer des vagues déchaînées d'électeurs, mon collègue Marc profite d'une accalmie pour laisser flâner son regard au gré des listes électorales.
Il tombe sur une date de naissance qui l'interpelle. En effet, une de nos administrées, Rose Roguet, est née le 9 octobre 1921.
Fort de cette information, il la partage à tout le conseil municipal. Il nous semble alors important de célébrer cet événement tout à fait exceptionnel, vous en conviendrez.
La vie continue et cette histoire sort quelque peu de nos esprits accaparés dans la ferveur des affaires municipales courantes.
Cependant, le 9 octobre dernier, Christophe, Anne-Marie et moi-même arrivons à la résidence des Edelweiss à Ambilly grâce aux renseignements précieux de Laurent Chiorino, tous trois légèrement perdus car peu habitués à rendre visite à des personnes âgées dans un EHPAD.
D'autant plus que nous ne savons pas qui est cette dame. C'est alors que l'infirmière nous indique que madame Roguet est en train de dormir.

Après avoir expliqué à l'infirmière la raison de notre venue, elle réveille sans hésiter notre star du jour.

Un peu gênés de prime abord, nous comprenons alors pourquoi nous sommes venus dans cet établissement en ce samedi après-midi. Si vous aviez vu les yeux de madame Roguet s'illuminer lorsqu'on lui a dit que des représentants de sa commune étaient venus lui souhaiter son 100e anniversaire...
Moment un peu suspendu, magique et attendrissant.
Du haut de votre siècle, Madame, vos remerciements et votre sourire malicieux resteront à jamais gravés dans nos mémoires.

Pour la commission Information et Participation des habitants,
Laurent Bellini,
conseiller municipal délégué à la communication

Cérémonie intercommunale

Cérémonie intercommunale en hommage aux morts pour la France en Afrique du Nord, dimanche 5 décembre

Jean Descombes en présence de M. le Maire après la remise de la médaille de la défense nationale, agrafe « essais nucléaires » ainsi que la médaille de la commune.

Compte-rendu
des conseils municipaux

SÉANCE DU 1er JUILLET 2021

Le Conseil municipal :

• DÉCIDE de réaliser une ligne de trésorerie non budgétaire

• DÉCIDE de ratifier la participation financière au G.L.C.T. Téléphérique du Salève pour l'année 2021

• DÉCIDE d'autoriser M. le Maire à signer la convention d'autorisation de voirie et d'entretien pour la pérennisation d'installation de feux tricolores sur la RD2 et la RD15.

• VALIDE le principe de recourir au service de mise à disposition d'agents du Centre de Gestion de la Haute-Savoie chaque fois que cela s'avérera nécessaire, D'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer les conventions et éventuels avenants permettant de faire appel à ce service

• AUTORISE M. le Maire à signer une convention avec le particulier susnommé, pour l'installation de ruches sur la parcelle communale cadastrée section A1632, située sur le site de l'ancienne décharge, chemin des Creux à Mornex

• VALIDE les actions en forêt communale pour l'année 2021

• VALIDE la transformation de postes au 1er et 16 août 2021

• APPROUVE une subvention exceptionnelle pour l'association Tourisme et Loisirs.

• VALIDE la mise en location d'un appartement à la cure de Monnetier, place de l'église

SÉANCE DU 2 SEPTEMBRE 2021

Le Conseil municipal :

• ANNULE la décision n°202/47 du 5 novembre 2020 en ce qu'elle retirait des parcelles communales du territoire de chasse de l'ACCA

• APPROUVE la mise en place de tarifs régressifs pour le service « Accueil de loisirs d'été » en fonction des ressources des familles

• AUTORISE le Maire à signer avec le Département la convention d'autorisation de voirie et d'entretien relative à l'aménagement d'un plateau surélevé sur la route des Trois Lacs RD 41 (vers le hangar technique et le chemin des érables)

• AUTORISE le Maire à signer la convention de financement « Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires »

• APPROUVE le plan de financement pour les travaux sylvicoles à réaliser en forêt communale et sollicite l'aide du Conseil Régional.

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2021

Le Conseil municipal :

• ÉLIT M. Ludovic WISZNIEWSKI Maire de la Commune de Monnetier-Mornex

• DÉCIDE de créer 5 postes d'adjoints au maire.

• ÉLIT les adjoints au maire suivants :

1. Christophe AUGUSTIN
2. Frédérique LEONE
3. Christophe BOYER
4. Anne-Marie LALIARD
5. Régis LAMURE

• DÉCIDE du versement des indemnités de fonction au maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux délégués

• DÉCIDE des délégations qu'il consent d'accorder au maire en application de l'article L.2122-22 du CGCT

• ACTUALISE la liste des commissions municipales

• ACTUALISE la liste des membres du Centre Communal d'Action Sociale

• ACTUALISE la commission d'Appel d'Offres

• NOMME un correspondant DÉFENSE

• DÉSIGNE les délégués pour siéger au sein des E.P.C.I et autres groupements

• FIXE les tarifs des services périscolaires pour l'année 2021-2022

• DÉCIDE de rembourser les frais de chauffage du presbytère avancés par la Paroisse St Jean XXIII d'Arve et Salève

• DONNE son accord de principe sur la cession d'un reliquat de terrain situé sur le domaine public départemental (RD41) à Monnetier, aux frais du riverain acquéreur

Les vœux
des maires

Vous êtes chaleureusement conviés aux vœux des maires qui se dérouleront le samedi 15 janvier 2022 à 19h00. Ils seront suivis d'un apéritif. Venez nombreux !

Légende: De haut en bas :
Christophe Augustin, Frédérique Leone, Ludovic Wiszniewski,
Photos: Steeve luncker-Gomez

Solidarité,
nouvelles rencontres et amitiés à Monnetier-Mornex !

Fanny Zumkher est venue présenter ses différents projets à la commission des Affaires scolaires et de la jeunesse qui a manifesté son plus grand intérêt.

Nous avons pu expérimenter la valeur des liens de proximité lors de nos aventures sanitaires de ces derniers mois : solidarité, nouvelles rencontres et amitiés, etc. Par ailleurs, la recherche scientifique montre qu'un réseau solide, autour des jeunes parents notamment, favorise le bien-être psychologique de toute la famille !

Créer du lien dans notre commune est une valeur chère à nos cœurs. C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que nous vous proposons de nouvelles activités allant dans ce sens !

Chaque mercredi, une rencontre est proposée dans la forêt du Petit Salève, ouverte aux enfants de tous âges accompagnés d'un proche. Il s'agit d'un moment simplement convivial et chaleureux, en immersion dans la nature. Instruments de musique divers sont nos invités spontanés régulièrement !

Nous allons également proposer un moment d'accueil hebdomadaire en intérieur. Il sera ouvert à tous et aura notamment pour vocation d'apporter aux mères en congé maternité et aux parents au foyer une occasion de rencontres. Une psychomotricienne interviendra régulièrement dans cet espace pour proposer des activités à celles et ceux qui le souhaiteront.

Nous avons évoqué la recherche précédemment. Elle est très active depuis quelques décennies dans le domaine des neurosciences, neurosciences développementales également. Les résultats, peu diffusés chez nous, sont pourtant d'un grand intérêt pour qui côtoie des enfants. En apportant une meilleure connaissance des mécanismes et étapes du développement de l'enfant, ceux-ci permettent d'ouvrir le dialogue sur nos principes éducatifs. Ils poussent à une remise en question de notre regard sur l'enfant, des attentes que l'on peut avoir exemple. La recherche montre en effet que des attentes trop élevées et trop rigides peuvent entraver le développement psychologique et émotionnel de l'enfant. Au point que beaucoup de pays commencent à légiférer sur le sujet.

La France a adopté en juillet 2019 une loi visant à prévenir ce qui est maintenant communément appelé les «Violences Educatives Ordinaires». Les moyens de pression ordinaires exercés sur l'enfant pour qu'il réponde aux attentes de l'adulte (punitions, humiliations, menaces, chantage, etc.) entravent la construction de sa personnalité, de son estime et de sa confiance en soi. Ils représentent de ce fait une forme de violence sur l'enfant. Il s'agit-là d'une découverte capitale, ces mesures étant omniprésentes chez nous.

Le gouvernement français est resté silencieux depuis

l'adoption de cette loi. Qu'à cela ne tienne ! Les pays scandinaves ont 40 ans d'avance sur nous dans ce domaine (la Suède est le premier pays à avoir légiféré sur le sujet en 1979) et peuvent donc représenter une source précieuse d'inspiration, de réflexion, d'exemple.

Le bien-être de nos enfants est trop important pour que nous attendions passivement l'apparition de mesures nationales.

Afin de permettre la diffusion de ces informations et l'ouverture des discussions, des livres de trois auteurs spécialisés sont proposés au prêt à la bibliothèque du village. N'hésitez pas à vous adresser à l'accueil. Nous inviterons également occasionnellement des spécialistes à venir animer des conférences et des ateliers.

Vous l'avez compris, notre volonté derrière cette démarche n'est en aucun cas d'imposer une idéologie, de juger certaines méthodes ou de culpabiliser certaines pratiques. Elle est d'amener l'information, de l'aider à circuler. Elle est de permettre aux parents, aux grands-parents, aux professionnels de l'enfance de s'informer s'ils le souhaitent et de prendre parmi toutes ces nouvelles notions ce qui leur parlera.

Davantage d'informations concernant les VEO sur **oveo.org**

Ouvrages proposés : «Pour une enfance heureuse» de Dre Catherine Gueguen, «Regarde… Ton enfant est compétent» de Jesper Juul, «Le concept du continuum» de Jean Lidloff.

Fanny Zumkehr,
médecin interne en pédopsychiatrie et habitante de Monnetier-Mornex

Commission
Bâtiments et Voirie

Travaux effectués en voirie :

. Plateau de ralentissement route des Trois Lacs sur Monnetier en collaboration avec le département.
. Première partie de la reprise du revêtement en enrobé Chemin de la Pierre au Roy à Monnetier, en collaboration avec la communauté de Communes. La deuxième partie est prévue en 2022.

Déneigement, point important : si le passage des engins de déneigement est entravé par des haies ou abords non entretenus et non conformes, nous ne pourrons pas venir déneiger certains chemins. Nous faisons donc appel au civisme de chacun.

Futur objectif :
Mettre en service le panneau d'information électronique lumineux en contrebas de la mairie d'ici la fin de l'année selon les disponibilités d'EDF.

Christophe Augustin,
vice-président de la commission Bâtiments et Voirie

Commission
vie locale, sports et loisirs

Petit récap' de la vie locale pour 2020/2021
Cuisine de la salle communale

Un des premiers chantiers de la nouvelle municipalité, pendant l'été 2020, a été la réhabilitation de la cuisine de la salle communale de Monnetier-Mornex. Nous remercions l'aide précieuse de nos employés municipaux pour sa réalisation.
L'objectif était d'investir intelligemment l'espace et le matériel pour améliorer la vie de nos jeunes écoliers. Cela permet aux enfants de profiter d'un temps de pause plus long et plus sécuritaire. Les frais de trajet liés au déplacement des élèves entre les deux écoles ont ainsi pu être supprimés. Les tarifs du traiteur ont été fixés sur la même base que les années précédentes. Le pain est désormais fourni par la boulangerie d'Esserts qui réalise également une pâtisserie par mois pour les écoles.

Décorations de Noël

A l'automne dernier, vous avez certainement remarqué le retour des décorations de Noël. Elles sont plus nombreuses cette année et des investissements graduels sont prévus. Nous souhaitons retrouver le charme, la gaieté des fêtes ainsi qu'un peu de lumière pour les longues soirées d'hiver.

Marchés communaux

Depuis quelques mois maintenant, les marchés nocturnes ont pris place à la "Villa Emmanuel" à Mornex. Pendant la période hivernale, ils ont lieu le mercredi de 14h à 18h. Vous les retrouverez le mardi soir durant l'été.
Il vous est désormais possible de retrouver une certaine proximité, tout en faisant travailler les artisans locaux dans une ambiance chaleureuse et conviviale.
Ceux-ci viennent bien sûr en complément du petit marché de Monnetier qui a lieu le dimanche matin sur la place de l'Eglise à Monnetier. Il y a également le grand marché de Monnetier, chaque 1er dimanche du mois qui propose là en core une multitude de produits locaux.

Fêtes de l'été

Parlons un peu du 14 Juillet et de la fête du battage à l'ancienne en août, qui ont tous deux connu un franc succès ! La mairie est reconnaissante des retours gratifiants qu'elle a reçus pour ces manifestations. Quelques investissements ont été nécessaires, comme l'achat d'une vingtaine de tables pliantes qui seront largement utilisées lors des prochains évènements.
L'organisation du Ciné Transat le 25 août dans le parc de la villa Emmanuel a été une autre belle réussite ! Vous étiez environ 130 à nous rejoindre pour la projection du film E.T., l'extraterrestre malgré les restrictions sanitaires. Les retours ont été très positifs, et nous prévoyons de reconduire l'évènement !

Cet automne

Le Salon des vins, qui s'est tenu les 9 et 10 octobre, a réuni 13 exposants qui pour la plupart ont été logés chez les habitants de la commune. De beaux échanges ont eu lieu, la fréquentation a été bonne, les commerçants sont repartis satisfaits de leur week-end et ont exprimé leur souhait de revenir parmi nous l'année prochaine !
Enfin, nous sommes heureux de cette première édition de la fête d'Halloween, le 31 octobre, qui a été un vrai succès et qui sera reconduite en 2022 !
Un grand merci à la commission Vie locale, sports et loisirs pour les initiatives menées cette année 2021, en collaboration avec la commission Information et Participation des habitants, à l'équipe technique sans qui ces réalisations ne pourraient avoir lieu. Sans oublier bien évidemment les associations communales pour ces beaux partenariats et vous, chères habitantes et chers habitants de nos villages, pour les magnifiques décorations qui ornaient vos maisons et pour votre participation et implication à la vie locale !

Christophe Boyer,
adjoint aux maires, vice-président de la commission Vie locale, sports et loisirs

Commission
des affaires scolaires et de la jeunesse (CASJ)

Depuis le dernier mag, la commission
- A suivi les différents travaux de remise aux normes de la crèche des Miniloups, réalisés et terminés cet été.
- A répondu aux nombreux parents dont l'enfant a été refusé à l'admission à la crèche en raison d'un manque de place (32 dossiers pour 5 places…)
- A préparé un argumentaire pour que les aides financières apportées aux familles au niveau de la prise en charge de leur(s) enfant(s) par le service périscolaire suivent une logique de tarifs dégressifs plutôt que d'une aide par le CCAS. Ce principe a été validé par le conseil municipal lors de sa dernière séance.
- A soutenu, avec succès, l'école du Pont du Loup dans sa résistance à la fermeture d'une classe à la rentrée 2021.
- A organisé, avec l'aide du Syndicat mixte du Salève, une manifestation pour remercier les membres du conseil municipal des jeunes de la commune, le 18 septembre à la Maison du Salève.
- Réfléchit actuellement à la mise en place d'un nouveau conseil des jeunes, permettant d'exprimer les voix non seulement des enfants de la commune, mais aussi celle des adolescents.
- A travaillé, avec M. le Maire, sur un projet de renouvellement du parc informatique des écoles et a obtenu un accord de principe quant à un subventionnement.
- Planche actuellement sur la création d'un questionnaire à l'attention des adolescents de la commune pour les sonder sur leurs envies et leurs besoins.
- A félicité deux membres de la commission pour leur nomination au Conseil Municipal : Gladys Jardillet et Sébastien Barrucand, ce dernier désigné également délégué jeunesse et sports.
- A écouté avec beaucoup d'attention l'intervention en commission de Mme Fanny Zumkehr, qui lui a soumis un projet de rencontres (rencontres en forêt) et d'animation aux jeunes parents de la commune, dans le cadre de « Les p'tits bouts entre nous ».

Marc Chapelle,
conseiller municipal délégué et vice-président de la commission des Affaires scolaires et jeunesse

Information et participation
des habitants

La commission Information et Participation des habitants a plusieurs chantiers en cours :
- Rédaction d'une charte participative explicitant notre vision de la gouvernance partagée et ses mécanismes.
- Finalisation du nouveau site internet.
- Développement et promotion de l'appli de la commune, Politeia (téléchargez-la au plus vite si ce n'est pas déjà fait).
- Participation active sur de nombreux évènements communaux et collaboration étroite avec les associations.
- Réflexion sur l'utilisation du futur panneau d'affichage électronique communal. C'est d'ailleurs un point sur lequel, nous attendons vos suggestions quelles qu'elles soient.

Laurent Bellini,
conseiller municipal délégué à la communication et vice-président de la commission Information et Participation des habitants

Un panneau Original Tech similaire à ce modèle sera prochainement installé sur notre commune

Commission
environnement et sécurité

Notre refuge LPO a suscité beaucoup d'intérêt...
Notre refuge LPO a suscité beaucoup d'intérêt et nous sommes passés à la télévision France3 National, France3 Régional, à la radio RTL, France Bleu et dans les journaux : Le Dauphiné libéré, Le Messager et plusieurs articles ont été relayés dans Géo, 30 millions d'amis, etc. Nous avons reçu également beaucoup de messages de félicitations venant de la France entière pour notre action en faveur de la sauvegarde de la biodiversité.

Nos actions

• Nous avons placé des panneaux pour délimiter la nouvelle réserve de chasse et de faune sauvage sur le Petit Salève, cette action a été faite en partenariat avec la fédération des chasseurs et l'ACCA de Monnetier-Mornex en date du 10 septembre 2021 (carte de la nouvelle réserve et décision fédérale portant modification de la réserve de chasse et de faune sauvage de l'ACCA de Monnetier-Mornex visible en pages 8 et 9).

Photo : Nicolas Degramont de la LPO
Cette image a été prise sur le petit Salève au printemps 2021 lors du diagnostic LPO de la commune.

• La commission environnement a répondu individuellement aux différentes suggestions des habitants. Elle travaille actuellement à la concrétisation de toutes les idées réalisables.

Vous souhaitez devenir un refuge LPO ?
Nous invitons tous les habitants qui souhaitent faire de leur jardin ou de leur balcon un refuge LPO à se rapprocher de la commission environnement frederique.leone@gmail.com ou à contacter la LPO via l'adresse mentionnée sur leur flyer.

Frédérique Leone,
maire et vice-présidente de la commission Environnement et Sécurité

Commission
Sécurité routière

Le conseil municipal a désigné un délégué à la sécurité routière. Celui-ci a demandé au Pôle route (ex DDE) d'effectuer un contrôle qui avait pour objectif de déterminer le nombre, le type de véhicule et leur vitesse de passage dans la commune. Ce contrôle a été effectué du 1er au 27 décembre 2020 sur la départementale n°15 dans le centre de Mornex. Il nous indique que 102 628 véhicules sont passés dans les deux sens dont 100 926 voitures et 1702 camions. Parmi ces véhicules, 78 751 ont été contrôlés en excès de vitesse, dont 77 726 voitures et 1025 camions, avec un triste record d'un véhicule pris entre 160 et 170 km/h dans l'intervalle de 7h à 8h du matin. Neuf véhicules ont été enregistrés dans une fourchette de 130 à 150 km/h. Grâce à ces chiffres, la Municipalité peut s'orienter sur des actions avec notamment la mise en place de ralentisseurs ou chicanes qui seront budgétés et réalisés avant la fin du mandat.
En début d'année, lors d'un rendez-vous avec un habitant du secteur à l'entrée de Mornex (depuis la descente de Monnetier), nous avons constaté qu'en moins de 45 minutes, deux véhicules sont montés sur la chicane alors que celle-ci sert également de trottoir.

Il reste de nombreux points noirs comme notamment des améliorations à apporter au niveau des arrêts de bus. Pour ne citer qu'eux, par exemple, chez Bobine à Esserts et l'arrêt de la fruitière à Mornex où de nombreux véhicules dépassent le car du ramassage scolaire à 7h15 en franchissant allègrement la ligne blanche et le sens interdit. Aux abords de l'école du Pont du Loup, certains parents continuent de se garer sur les trottoirs, sur le stop ainsi que sur la place handicapé alors qu'un parking a été créé. Nous avons comme projet de repositionner des bornes sur le trottoir et de déplacer le passage piéton situé à la sortie du nouveau parking.
Il faut souligner qu'avec l'ancienne Municipalité, sous mandat de M. Maume, des améliorations ont été apportées au niveau routier et piétonnier comme la création de l'accès piéton pour l'école du Pont du Loup ainsi que la restructuration de la chaussée et la création d'un trottoir pour la traversée de Mornex.

Pour la commission Environnement et Sécurité,
Régis Lamure
délégué à la sécurité routière,

Commerçants
et artisans

Depuis le dernier magazine, la commission Entreprises, Commerces et Artisanat a eu le plaisir de se réunir à plusieurs reprises et a lancé sa toute première brochure où nos entreprises locales ont pu prendre la parole et s'exprimer sur tous types de sujets, chacune à sa manière.
Cela nous a permis de réaliser que le nombre de commerces implantés sur notre commune était bien plus grand qu'on ne le pensait et qu'il nous tient tous à cœur de continuer ce dialogue et renforcer ce lien entre nos citoyens et notre activité locale.
Nous allons à nouveau nous réunir très prochainement afin de lancer de nouveaux projets en espérant nous retrouver plus souvent et toujours plus nombreux.
Nos commerçants et artisans ont besoin du soutien de nous tous, alors n'hésitez pas à consommer local chaque fois que l'occasion se présentera !

Alexis Roux,
vice-président de la commission Entreprises, Commerces et Artisanat

Commission
culture et patrimoine

Journées du patrimoine
Dans le cadre des journéaes nationales et européennes du patrimoine, la commission a organisé le temps d'un week-end plusieurs rendez-vous pour marquer l'événement. Pour clôturer l'engagement participatif de quelque trente habitants venus nous rejoindre le temps d'un samedi en mai dernier afin de redonner vie à certains monuments ou lieux du quartier de la Marjolaine, nous étions invités le samedi 19 septembre à Mornex.
En souvenir de cette journée, trois panneaux significatifs ont été inaugurés :

Le premier au pied de la croix de mission, représentant l'ancien quartier de la Marjolaine dans les années 1900. Les deux autres dans le jardin du temple, commémorant le passage de deux personnalités sur notre commune : Richard Wagner et John Ruskin.
Ces inaugurations furent prolongées par la visite de l'ancien temple et un apéritif bien convivial dans le magnifique jardin de ce dernier. A toutes celles et ceux ayant manqué ce rendez-vous, nous vous invitons à prendre le temps d'une pause dans ce petit jardin paisible et d'y découvrir la richesse de ces deux personnages à travers ces panneaux.
Dimanche 19 septembre, c'est à Monnetier que le programme nous rassemblait :
A 11h00, la famille Grobon revêtait ses habits rétro pour offrir au public un moment de partage autour d'un verre et d'anecdotes du passé du café de l'Union. Une occasion ponctuelle d'ouverture pendant les travaux de restauration.

A 13h30, à l'église de Monnetier était organisée une présentation historique de notre paroisse depuis le camp des Allobroges (campus munitus, trois siècles av. J.-C.), de notre église fraîchement rénovée et de l'histoire de nos anciennes églises.
Puis pour clôturer ces journées, une visite du site de Bellevue et de son gouffre (extérieur) était également organisée.
En tant que défenseur du patrimoine local, notre commission souhaite, à travers un travail participatif, développer ce genre de manifestation afin de mettre en valeur notre histoire et que dans 100 ans les générations futures comprennent pourquoi tel bassin ou telle sculpture se trouve là et qu'elles en deviennent à leur tour le relais.
Prochains chantiers participatifs : appel aux dons de mémoire ! Quelqu'un aurait-il dans une boîte à trésors une photo, gravure, peinture ou toute autre représentation ancienne du quartier du lavoir à Naz avec sa croix ? Peut-être à l'occasion d'une venue de l'alambic ou toute autre manifestation. Les cartes postales anciennes sont en nombre sur Mornex ou Monnetier mais nous manquons de documentation pour Esserts ou Naz, alors nous comptons sur vous. Le même avis de recherche court pour le lavoir de Monnetier (chemin de la Fontaine) dont nous n'avons pas non plus d'archives. Nous scannerons et vous restituerons vos prêts au plus vite bien évidemment. N'hésitez pas à prendre contact avec la commission !

Pour la commission Culture et Patrimoine,
Laurent Chiorino, *vice-président*
et **Candice Caplan,** *membre*

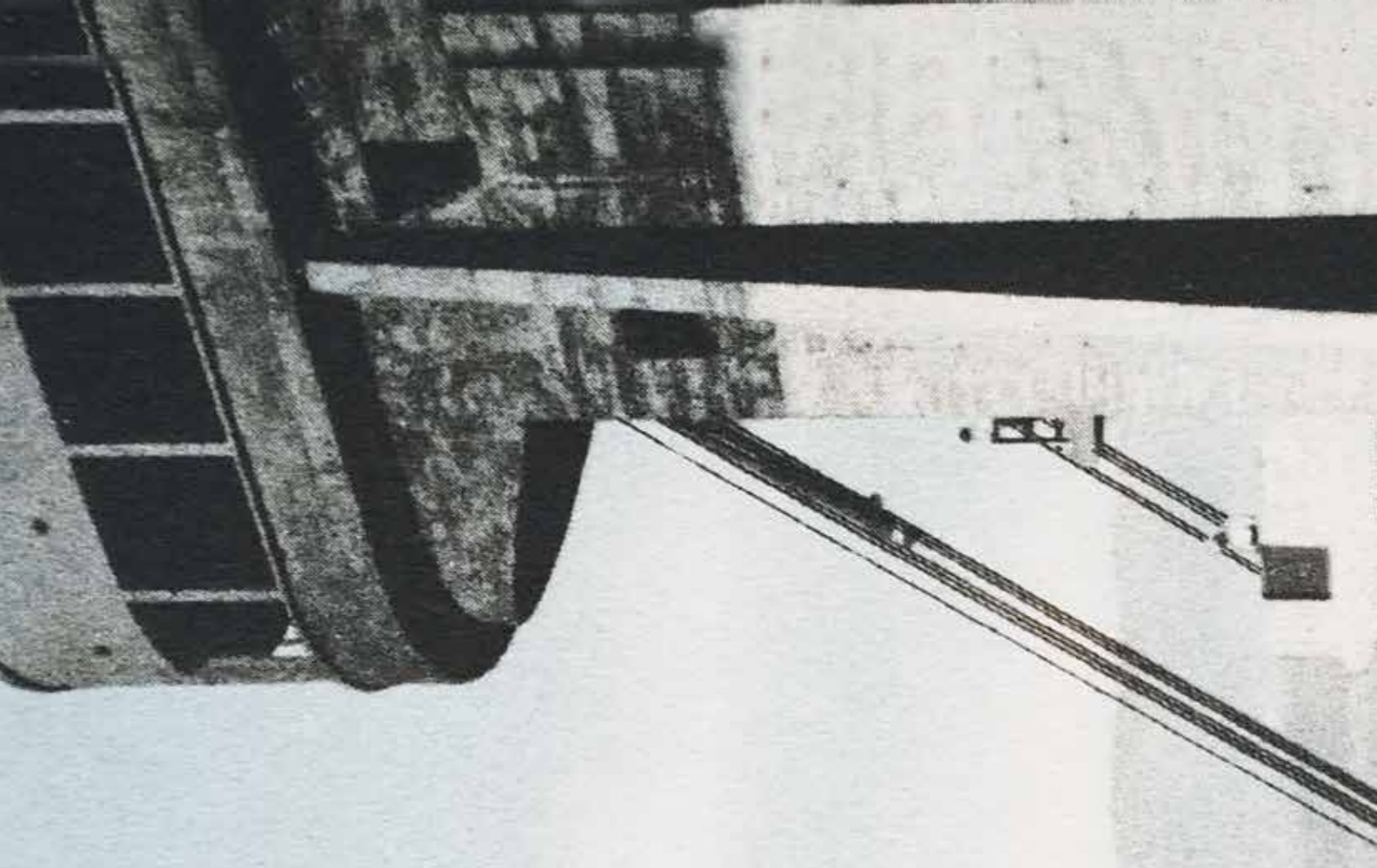

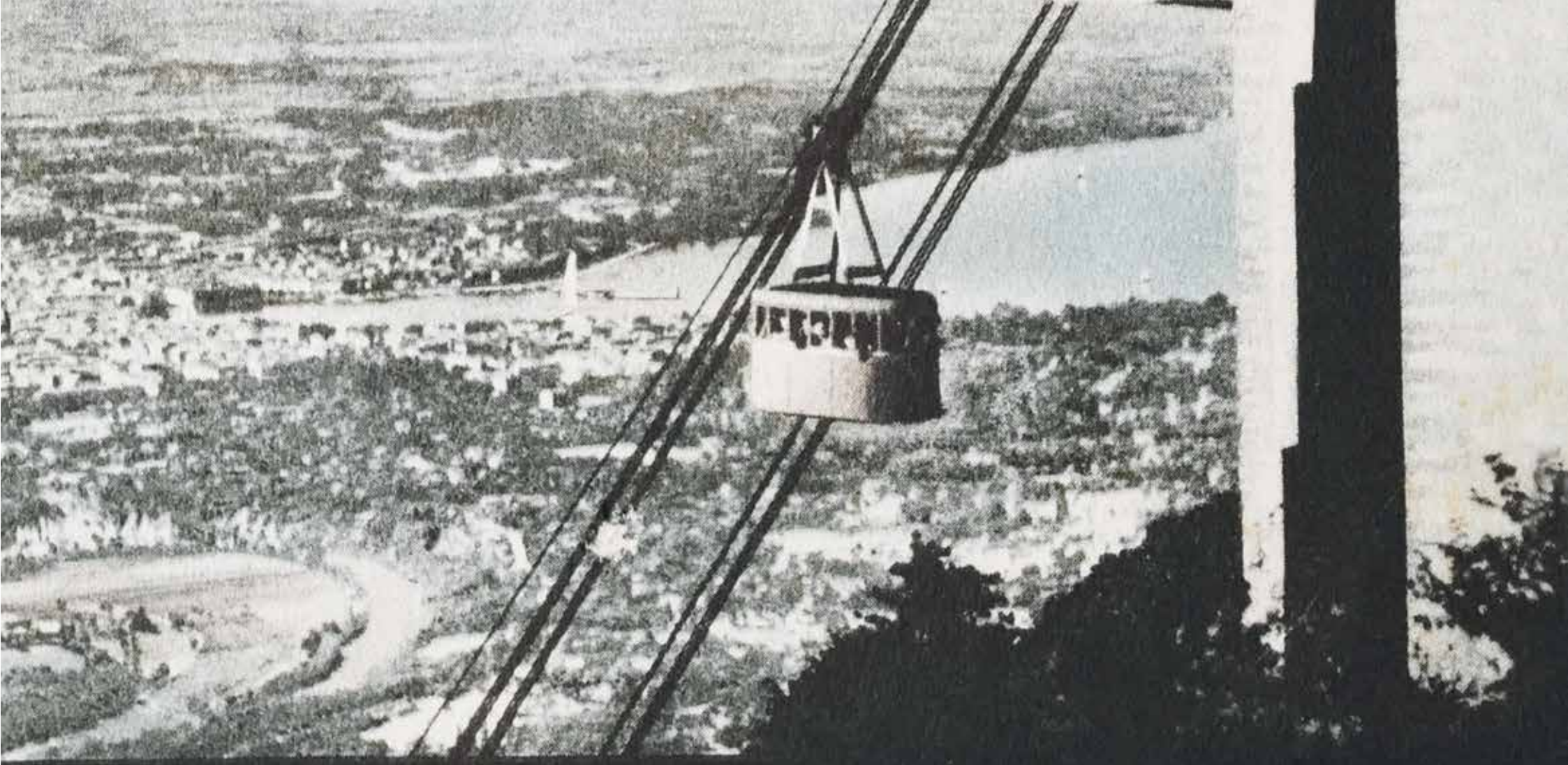

TÉLÉPHÉRIQUE DU SALÈVE

Commission
finances

Qu'est-ce qu'un budget communal ?

La réponse en dessin !

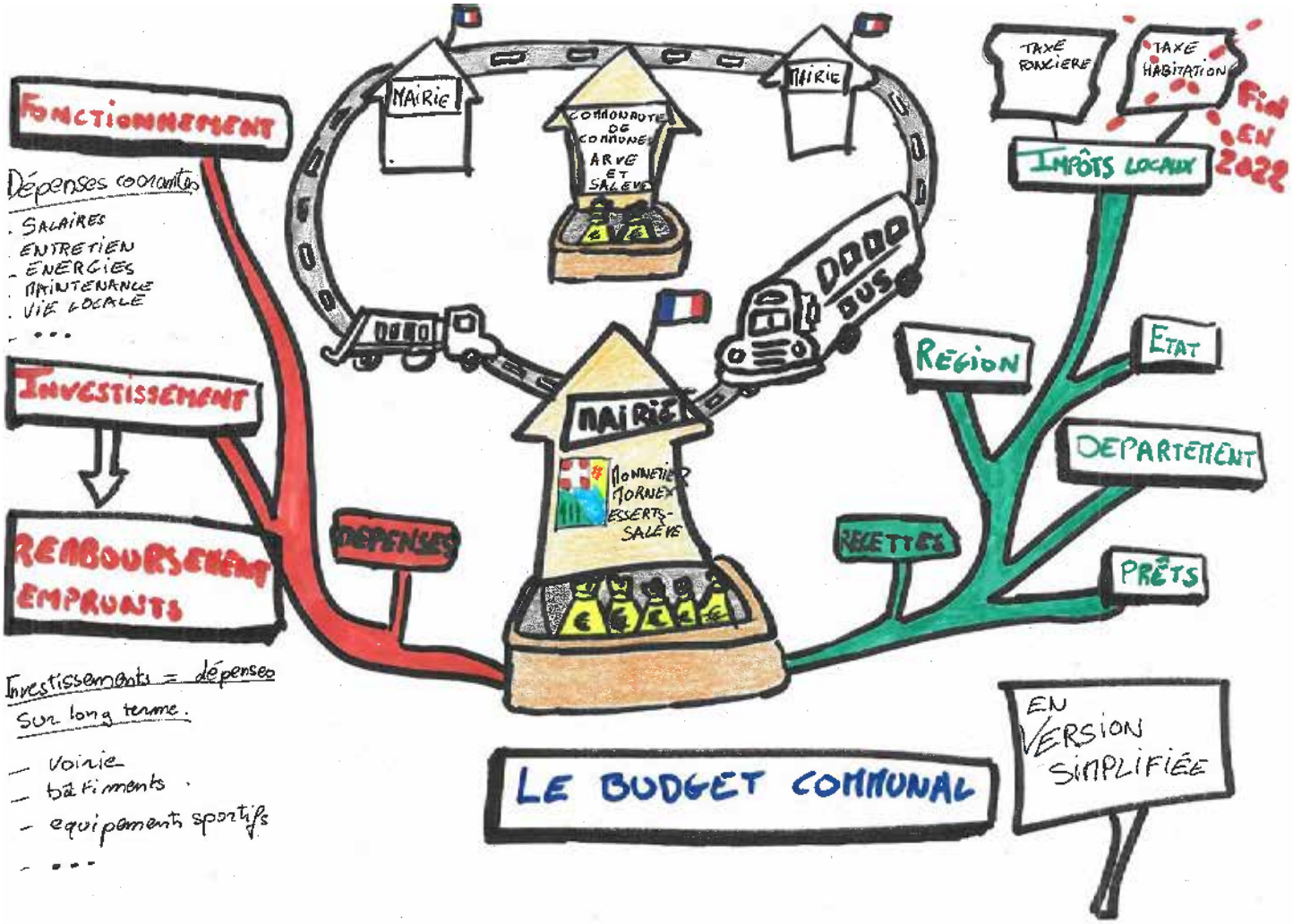

Jérôme Guadagnino, *vice-président de la Commission finances*

Alphonse Vidonne

soldat de l'empereur malgré lui

Partie 2

Juillet 1870 : Alphonse Vidonne, un Monnerant, soldat de l'empereur malgré lui

Une retraite, mais pas encore une déroute pour le 2e CA (7 au 15 août 1870)

Du 7 au 11 août, après des tours et détours, l'ensemble du 2e corps d'armée bat en retraite en direction de Metz pour s'immobiliser sur la rive droite de la Moselle en crue.

La situation du 2e corps d'armée est mauvaise : bivouacs mal installés, manque de nourriture et de matériel de campement. Le 14 août, la 2e brigade d'infanterie quitte la position qu'elle occupait sur la rive droite de la Moselle pour passer sur l'autre rive. Ce franchissement se déroule dans la plus grande confusion provoquant de monstrueux encombrements sur la rive gauche. C'est à ce moment-là que les arrière-gardes de l'armée impériale sont accrochées à Borny (banlieue de Metz) par les avant-gardes ennemies. Au même moment, la IIe armée prussienne, commandée par le Prince Frédéric Charles de Prusse, contourne la place forte de Metz par le sud pour franchir la Moselle à Pont-à-Mousson afin de couper la route aux unités françaises arrivant de Metz et se repliant sur Verdun. En effet, l'armée du Rhin, devenue armée de Lorraine, a reçu l'ordre de rejoindre Verdun puis Châlons (en Champagne) afin d'y retrouver celle du maréchal Mac Mahon battue quelque temps auparavant en Alsace. Les 2e et 6e corps d'armée doivent, dans un premier temps, atteindre Mars-la-Tour via le sud à partir de Gravelotte. Par le fait de l'encombrement des routes, cet ordre devient irréalisable. Le général Frossard ordonne que ses troupes s'arrêtent à Rezonville avec une occupation du village de Vionville par son avant-garde.

Au matin du 15 août 1870, les deux brigades d'infanterie de la division Bataille s'installent au-delà du village de Rezonville, tandis que des unités de cavalerie qui doivent s'installer à Mars-la-Tour sont accrochées par l'ennemi et se replient vers Vionville. Durant la nuit, des grand'gardes essuient des coups de feu indiquant ainsi que l'ennemi n'est pas très loin. En effet, une grande partie des troupes ennemies (Ière et IIe armée) a emprunté les ponts non détruits par les Français pour traverser la Moselle. Curieusement les troupes des 2e et 6e corps d'armée restent passives. Dans la soirée, le maréchal Bazaine fait toutefois parvenir à ces corps de troupes l'ordre suivant :

« … la soupe sera mangée demain matin à quatre. On se tiendra prêt à se mettre en route à quatre heures et demie… les 2e et 6e corps doivent avoir devant eux une trentaine de mille hommes de l'armée du prince Frédéric-Charles ; ils s'attendent à être attaqués demain… »

Carte des frontières en 1870

Acte de naissance

La bataille de Mars-la-Tour, une occasion perdue (16 août 1870)

Une grande partie de la bataille du 16 août se déroule au sud d'un vaste plateau, de part et d'autre de l'axe sud de communication Metz-Verdun via Mars-la-Tour. La configuration du terrain, par ses dépressions, éminences, bois épais, villages et hameaux limite fortement la vue de l'ensemble du champ de bataille surtout à un état-major français resté passif depuis le début du conflit :

« … La situation [géographique] du 2e corps d'armée est exceptionnellement mauvaise… campé dans un bas-fond dont les hauteurs couronnées de bois ne sont même pas gardées… toute la soirée des gens du pays… nous prévenir que l'armée allemande, en effectif considérable, est à notre gauche et s'avance sur Mars-la-Tour… Une armée formidable, qui s'avance par les ravins de Gorze… »

La division Bataille est stationnée en première ligne à 1,5 km au-delà de Rezonville. Vers 3 heures du matin, l'ordre arrive de se tenir prêt. Après une nuit froide, un jour brumeux se lève sur les plateaux de Rezonville et de Gravelotte. Le lever du soleil annonce une journée caniculaire. Les soldats après s'être restaurés, attendent toujours l'ordre de mise en route en direction de Mars-la-Tour : un ordre qui n'arrive pas. À 8 heures, une reconnaissance de cavalerie, ne signale aucun ennemi en vue, alors que les Prussiens ont progressé, durant la nuit, en direction de Mars-la-Tour.

À ce moment, le chef du 2e corps signale à l'état-major le

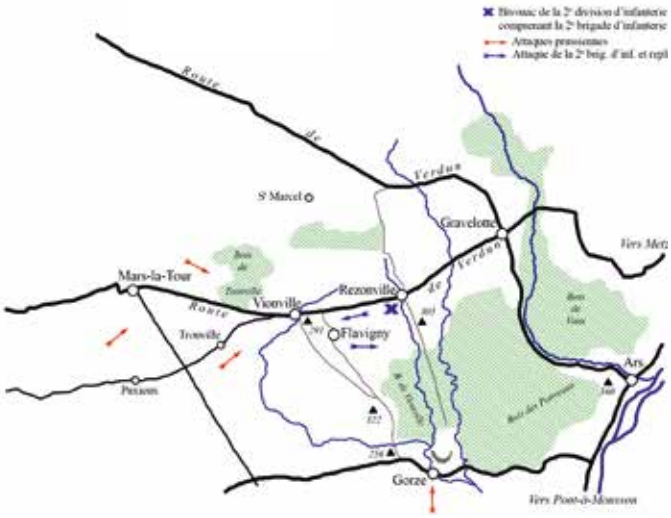

Bateille Rezonville 16 août 1870

passage d'une avant-garde prussienne du côté de Gorze. Mais le maréchal Bazaine maintenant seul chef de l'armée (l'Empereur malade a quitté le théâtre d'opération), envoie ses instructions : suspendre la marche en avant, rétablir les bivouacs et attendre des ordres ultérieurs. À 9, des dragons français installés en grand'garde, à la ferme de Flavigny, voient arriver sur les crêtes de Tronville la cavalerie, puis l'artillerie ennemie qui se dirigent sur Vionville et Mars-la-Tour, provoquant un moment de panique chez les Français. À 9 h 30, les batteries prussiennes ouvrent le feu sur les troupes du 8e et 23e RI qui bivouaquaient tranquillement. Cette première attaque lancée par les Prussiens a pour but de couper la route de Verdun aux Français, tandis qu'une deuxième offensive sur la gauche de l'armée impériale a pour objectif de couper les communications avec la place forte de Metz.
Au moment de l'ouverture du feu, la division Bataille avec ses deux brigades d'infanterie accolées est installée en première ligne, dans une sorte de cuvette à gauche de la route Metz-Verdun, à l'ouest de Rézonville, face à la ferme de Flavigny.
Le 66e RI du sergent Vidonne, est placé en première ligne. Dès le début de l'engagement, il se porte à l'avant de l'ennemi baïonnettes au canon et occupe rapidement les crêtes dominant la ferme de Flavigny tenues par les avant-gardes ennemies. À 10 h 30, l'artillerie prussienne de gros calibre installée au sud de Vionville ouvre le feu pour ne cesser que 10 heures plus tard, à la tombée de la nuit. Ces tirs ont pour but de couvrir deux attaques de l'infanterie prussienne contre le 2e CA : l'une venant des bois de Vionville et de Saint-Arnould et l'autre à l'avant de Vionville et sur la ferme de Flavigny.
Les secteurs Vionville et Flavigny défendus par la division Bataille sont violemment attaqués. Les 66e et 67e régiments d'infanterie sont en position avancée ; durement éprouvés, ils doivent se replier. Le 66e RI du colonel Ameller doit se porter sur les hauteurs du ravin de Gorze. Les fantassins attaquent par un petit vallon les positions en hauteurs tenues par les Prussiens. Victimes d'un guet-apens, les soldats du 66e sont fauchés à bout portant. Les pertes sont considérables, avec 154 tués en quelques minutes. Il semble que ce soit lors de cette attaque que le sergent Alphonse Vidonne est tué : on sait seulement qu'une balle de fusil lui a traversé l'estomac ce jour-là. Les pertes importantes au sein des 66e et 67e RI entrainent leur retrait en deuxième ligne pour la journée. Le 2e CA déplore 5286 tués, blessés et disparus, soit une perte de 20,8% de son effectif.
Le 66e RI de Vidonne compte 450 tués, blessés ou disparus. Au prix de pertes importantes, les Français ont conservé, ce jour-là, leurs positions sur le plateau. Les Allemands n'ont pas pu leurs couper la route de Châlons (en Champagne), un des objectifs qu'ils s'étaient pourtant fixés. Mais le manque de décision et les arrière-pensées politiques du maréchal Bazaine ont permis aux Allemands de remporter, deux jours plus tard, le 18 août 1870, un brillant succès lors de la terrible bataille de Gravelotte-Saint Privat et de participer à la chute du régime de Napoléon III.

Acte de décès

Route Sud Metz-Verdun via Rezonville

Épilogue

Il faut attendre le printemps 1871 pour que la mère d'Alphonse Vidonne soit informée du décès de son fils, par les autorités militaires, ou par un témoin oculaire des combats du 16 août 1870. À l'époque, les soldats gravement blessés ne pouvaient espérer des soins qui les auraient sauvés. Le corps de Vidonne n'ayant pu être retrouvé : il est donc porté « disparu ». Durant la Guerre de 1870, il est courant que les soldats morts sur le champ de bataille soient enfouis dans une fosse commune, ou laissés sur place ou enterrés dans une tombe anonyme.
« ...lorsque les infirmiers et les soldats ramassent les morts et les blessés, tous ceux, et ils sont très nombreux, qui ne peuvent être identifiés par leur numéro matricule, des papiers, ou reconnus par leurs camarades, sont rassemblés et enterrés ensemble dans des fosses communes... »
Gilles Crespy, chirurgien-orthopédiste, indique, dans un article intitulé La chirurgie de guerre au front en 1870 :
« ... Les troupes, mal commandées ne pouvaient espérer au départ gagner la guerre contre les Prussiens ; et les soldats blessés n'avaient pas beaucoup de chances d'en réchapper, tant étaient inefficaces les secours, et misérables les soins médicaux de l'époque ... ... disparus... ceux-ci étaient, pour la plupart, des blessés laissés dans les ambulances du champ de bataille...95% des disparus au cours de cette guerre ne figurent pas comme morts sur l'état civil de leur commune d'origine... »
C'est le cas d'Alphonse Vidonne. Sur ordre du préfet, le maire de sa commune de naissance établit un tableau des militaires décédés, pièce administrative qui servira de certificat de décès. Ce bulletin daté du 23 mai 1871 (sous cachet impérial) comporte une série de questions sur l'état physique et financier de la famille du défunt. Il semble que la municipalité de Monnetier-Mornex ne se soit pas montrée très généreuse envers la mère, aux revenus très modestes, d'un enfant du pays mort au champ d'honneur. Peut-être qu'à l'époque les finances de la commune étaient très limitées !

Nota : Cette étude a été publiée dans le Bulletin AGM n°44, juillet 2020 de l'association Les Amis de la Grande Maison - Contamine-sur-Arve.

Yves Domange

Le téléphérique

Notre téléphérique fait peau neuve pour ses 90 ans !

A la fin du XIXème siècle, les projets ferroviaires ont le vent en poupe dans toute l'Europe et c'est dans ce contexte historique que le téléphérique du Salève voit le jour. Maurice Delessert, ingénieur et administrateur de notre regretté funiculaire, avait déjà ce projet en tête. Il rêvait de relier terre et montagne en quelques minutes. Il projetait une montée fulgurante en téléphérique et une descente douce et poétique à travers nos forêts et pâturages, en train. Ce projet qui prévoyait un départ côté suisse, ne fut jamais réalisé.

Août 1932, inauguration du téléphérique

C'est finalement au promoteur haut-savoyard Auguste Fournier, en collaboration avec l'architecte Maurice Braillard, l'ingénieur Georges Riondel, tous deux helvètes, et André Rebuffel, téléphériste parisien que reviendra la paternité de cet ouvrage.

L'arrivée du téléphérique en août 1932 fut saluée pour sa prouesse et son innovation tant technique qu'architecturale. Côté public, le succès fut immédiat. Les années qui suivirent son ouverture furent un franc succès, l'affluence ne désemplissait pas et on comptait certains dimanches plus de 2'500 passagers se poussant au portillon en espérant obtenir leur billet pour un voyage à bord de ce train volant.

Alors que le projet imaginé par Delessert prévoyait une descente en funiculaire, l'idée qui aurait pu - qui sait ? - sauver le premier train électrique à crémaillère au monde, ne deviendra jamais réalité. Galvanisé par la vitesse du téléphérique, les près de soixante minutes de retour par le train pouvaient-elles rivaliser aux moins de huit minutes de son concurrent ?

Des premières années triomphales

Les sept premières années furent triomphales, certes, mais la Deuxième Guerre mondiale freina rapidement et durablement l'ascension du téléphérique. Son activité fut alors suspendue pendant huit années. En 1947, l'exploitation reprit péniblement du service mais la montée en puissance de l'industrie automobile vint obscurcir ce nouvel horizon. Le public, toujours à l'affût de la nouveauté, se mit à bouder le téléphérique qu'il adulait dix ans auparavant, lui préférant le confort d'une ascension à quatre roues, certes beaucoup plus lente, mais avec un départ à demeure et sans grille horaire définie. Ainsi va la vie…

Sa modernisation - changement du câblage, nouvelles cabines, offre de billet combiné tram et téléphérique côté genevois - au début des années 1950 ne lui suffit pas à retrouver son public. Sa fréquentation chuta inexorablement. Mal aimé, notre téléphérique déclina peu à peu, comme jadis son cousin le funiculaire.

Vue du bâtiment de départ du téléphérique du Salève, la foule des passagers attendant dans l'escalier d'accès et la cabine de couleur verte, telle qu'elles étaient à l'origine, conçues pour 30 passagers. Elles furent remplacées en 1951 par de nouvelles cabines plus grandes (36 personnes) rouges et blanches. Collection personnelle de C.Caplan.

Début des années 70, la ville d'Annemasse racheta le téléphérique avec pour objectif de renverser la tendance. En vain. Le restaurant d'arrivée, faute de clients, ferma ses portes en 1973. La fin du téléphérique approchait. Son état continuait de se détériorer, et, laissé peu à peu à l'abandon, il fut bientôt estampillé non conforme aux normes de sécurité. 1975 sonna le glas du téléphérique. Premier clap de fin. Le ciel fut alors vidé des allers-retours de notre cher train volant.

Le phénix renaît de ses cendres en 1984

Mais c'était sans compter la mobilisation conjointe des autorités de part et d'autre de la frontière qui ne pouvaient se résoudre à sa disparition. Ainsi, grâce aux fonds franco-suisses, dont ceux du baron Edmond de Rothschild, la machine se remit en route. Plus de 6 millions d'euros furent mis sur la table pour la modernisation du téléphérique, dont 4,5 millions côté suisse.
Entièrement repensé techniquement, l'architecture moderniste de Maurice Braillard n'y résista pas, preuve en est le bardage en tôle masquant les grandes baies d'origine de la gare d'arrivée. Pour autant, le phénix renaquit de ses cendres et l'exploitation put être relancée en 1984, après neuf ans d'interruption. La Société française du Téléphérique du Salève qui avait été constituée au tout début des années 1930

par Auguste Fournier afin de financer les travaux du téléphérique, se fixa des objectifs de rentabilité qu'hélas, elle ne parvint jamais à atteindre.
Début des années 2000, avec 80'000 voyageurs annuels, les 160'000 voyageurs espérés ne prirent jamais leur envol, la faillite guettait, le canton de Genève tira la sonnette d'alarme.

2006, le Groupement local de coopération transfrontalière arrive à la rescousse

En 2006, la ville d'Annemasse céda alors sa machine pour 1 euro symbolique au Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT), composé de la République et Canton de Genève, d'Annemasse Agglo et de la commune de Monnetier-Mornex. Ce fut désormais à ce groupement, financé à parts égales entre la France et la Suisse, que revint la gestion du site et surtout de son sauvetage !
Une politique commerciale offensive s'engagea alors. Une nouvelle dynamique fut lancée comme en témoigne la réouverture du restaurant en 2009 qui boosta cet élan. La fréquentation du téléphérique monta en flèche. En 2013, une remise à niveau technique pour un montant de 2,8 millions d'euros permit entre autres, le remplacement des câbles porteurs. Ces rénovations s'accompagnèrent d'un changement d'image et d'une volonté manifeste de renouer avec l'esthétique moderniste du projet initial de Maurice Braillard à l'image des nouveaux wagons rouges et blancs et du logo très années 1930.

En 2023, le restaurant initialement pensé par Maurice Braillard deviendra réalité

La politique du GLCT a porté ses fruits. Alors que le téléphérique comptait 90'000 allers-retours en 2005, ce chiffre a grimpé à 290'000 en 2018. Au vu d'un tel succès, le groupement transfrontalier a décidé en 2016 de procéder à une rénovation complète des deux gares qui ne répondaient plus à l'engouement croissant du public. Le restaurant initialement prévu par Maurice Braillard verra enfin le jour - ce qui ne déplaira pas aux nostalgiques de l'esthétique moderniste - en lieu et place de l'actuel restaurant.
Le projet de rénovation ne s'arrête pas là et prévoit d'autres aménagements en phase avec notre époque, tels qu'un jardin botanique, un mur d'escalade, une nouvelle aire de parapente accessible aux personnes à mobilité réduite, une salle de séminaires, et… une tyrolienne !

Vue rare du restaurant de la gare supérieure du téléphérique du Salève dans les années 1950. Au premier plan, la terrasse du restaurant «provisoire», inauguré en décembre 1932, fermé en 1975, puis démoli et remplacé en avril 1984 par la nouvelle construction. D'après G. Lepère sur le site de La Salévienne. Collection personnelle de C.Caplan.

La mise en service de ce nouveau téléphérique, qui sera réalisé par DDA Devaux & Devaux architectes, est prévue pour l'automne 2023. Le coût estimé et annoncé se monte à un peu plus de 9 millions d'euros.

Longue vie à notre téléphérique

A l'aube de son centenaire qu'il fêtera en 2032, le téléphérique du Salève témoigne des différents courants de pensée et des modes qui ont traversé le siècle dernier. Tantôt considéré comme pionnier et adulé pour sa grandeur technique et architecturale, il s'en est fallu de peu pour que le téléphérique ne subisse le même sort que notre regretté train à crémaillère. Délaissé, jugé désuet, la course au « progrès » et l'individualisme régnant dans nos sociétés du milieu du XXème siècle ont failli lui être fatals, à l'instar des réseaux de tram des deux côtés de la frontière, florissants au début du XXème siècle, détricotés au milieu de ce même siècle pour finalement renaître de leurs cendres au siècle suivant…
Longue vie au téléphérique du Salève, belle co-construction franco-suisse, qui témoigne que le présent peut puiser dans son passé pour poursuivre sa route sans appuyer sans cesse sur « reset », sans faire table rase du passé, comme si le progrès était nécessairement synonyme d'avenir.

Le destin brisé

du premier chemin de fer électrique à crémaillère au monde

Le XIXème siècle vit le développement des grands axes ferroviaires dans toute l'Europe et c'est ainsi qu'en 1887, une concession fut octroyée à messieurs de Meuron et Cuénod pour la construction d'une ligne de chemin de fer reliant la commune d'Etrembières au lieu-dit des Treize-Arbres via les villages de Mornex et de Monnetier.
La branche reliant Veyrier, côté suisse à Monnetier fut quant à elle prévue ultérieurement.

Le premier chemin de fer totalement électrique à crémaillère de montagne au monde est né à Monnetier-Mornex !
En décembre 1892 eut lieu l'inauguration de la ligne Etrembières - Treize-Arbres. Deux ans plus tard, l'ouverture de la ligne Veyrier – Monnetier-Mairie délesta les voyageurs des 120 marches qui séparaient le Pas-de l'Echelle de Monnetier.
Le circuit ferroviaire de la commune comprenait donc deux lignes, trois tronçons, pour un total de 9 km de circuit. Quatre gares jalonnaient son parcours : Veyrier, Etrembières, Monnetier-Mairie et Treize Arbres. A cela s'ajoutaient trois haltes : Bas-Mornex, Haut-Mornex et Monnetier-Eglise.
D'une durée d'environ une heure, avec une vitesse de 11 km/h, le service comprenait durant la belle saison quinze allers-retours par jour et jusqu'à vingt les week-ends et jours fériés.

Le chemin de fer du Salève, une entreprise rentable

En 1912, la fréquentation du funiculaire du Salève atteignit son apogée avec près de 90'000 voyageurs par an. Mais la Première Guerre mondiale provoqua la fermeture de la frontière franco-suisse : les voyageurs suisses désertèrent le Salève. Côté français, la tendance se confirma. S'ensuivit, même après la guerre, une baisse constante de la fréquentation. Au début des années 1930, le train avait perdu un tiers de ses voyageurs, et tomba à 60'000 clients par année. La nouvelle route qui permettait aux automobiles de gagner le sommet du Salève aggrava la situation.

C'est dans ce contexte de crise que survint l'arrivée du téléphérique

C'est dans ce contexte de crise majeure que survint l'arrivée du téléphérique en 1932 qui entraîna fatalement la chute du funiculaire. Durant trois petites années, train et téléphérique cohabitèrent clopin-clopant. Même si l'établissement de billets combinés téléphérique-funiculaire fut un temps évoqué, aucune suite ne fut donnée, et le nouveau souffle instillé par le téléphérique donna le coup de grâce au chemin de fer du Salève, qui, avec déjà un pied dans la tombe, ne put s'en relever.
En 1935, l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Compagnie des Chemins de fer du Salève ordonna la dissolution de la Société. Et c'en fut fini du premier chemin de fer électrique à crémaillère au monde.
Enfin, je ne résiste pas à l'envie de vous proposer la lecture du poème d'Henry Mobbs, écrit en août 1935, qui témoigne de cette lutte fratricide perdue d'avance pour notre cher petit train, souvent mal-nommé le funiculaire :

La Revanche ou Funiculaire et Téléphérique
Tandis que le téléphérique
En quelques instants nous élève
Le funiculaire archaïque
Lentement gravit le Salève
Dignement, si fier de son âge
Il secoue ses occupants
Arrêtant soudain son voyage
A mi-chemin, tout doucement
Mais malgré ce temps de chien
Il monte et monte, pacifique
Tandis que le vent retient
Ces Messieurs du téléphérique.

Poème cité dans Le chemin de fer électrique et à crémaillère du Salève de Gérard Lepère

Pour la commission Information et Participation des habitants,
Silvia Iuncker-Gomez

Le téléphérique

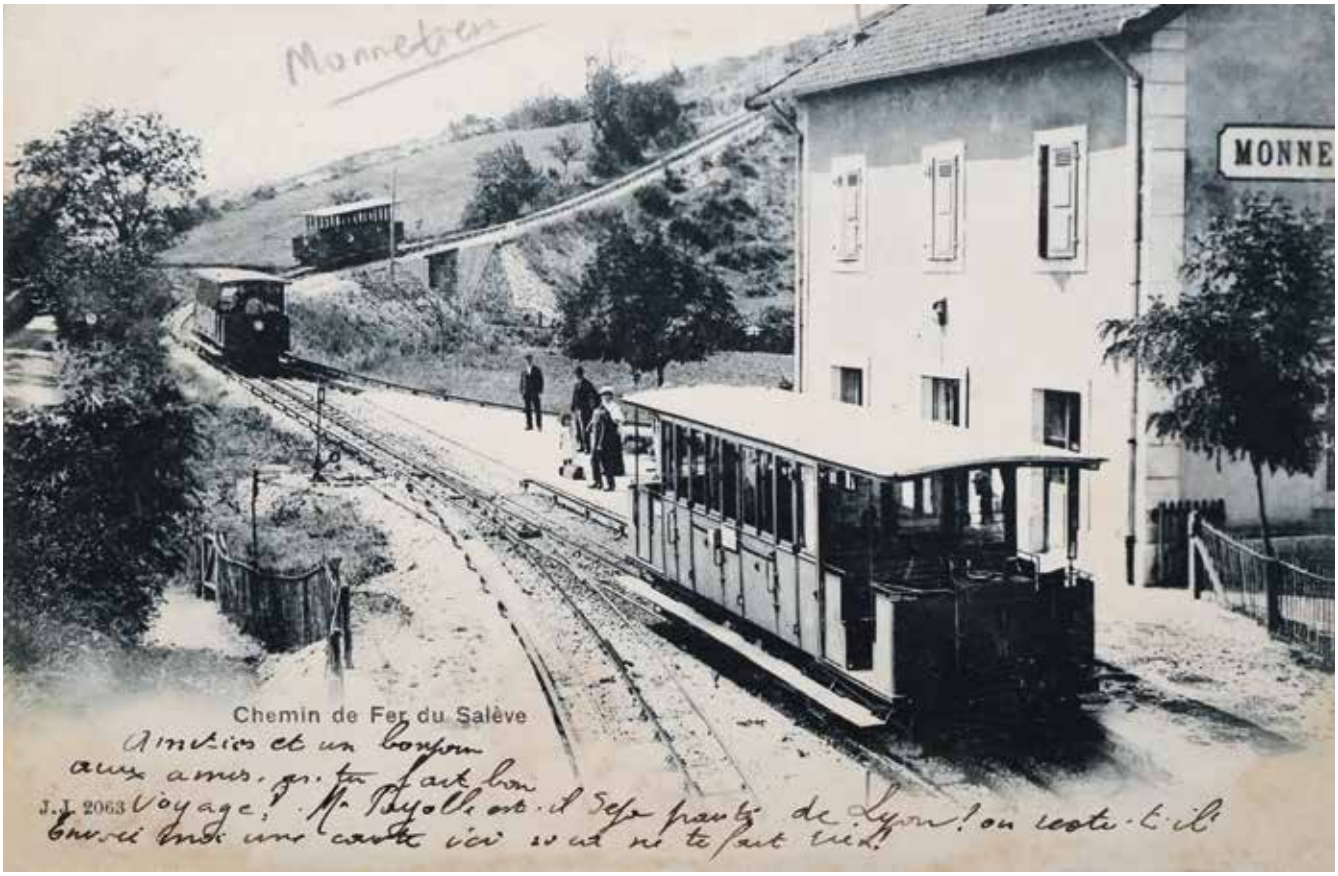

Carte postale du téléphérique éditée à un grand nombre d'exemplaires dont peu ont été vendus. Il existe deux versions (bleue et bistre) avec la même belle image. Lorsqu'en 1975 le téléphérique du Salève est devenu la propriété de la ville d'Annemasse, des dizaines de kilos de cartes neuves ont été récupérés par les employés de la ville d'Annemasse dans les locaux du téléphérique... Ces cartes toutes identiques et n'ayant pas circulé, donc en très bon état, sont vendues régulièrement dans les bourses de collectionneurs et sur Internet. D'après G. Lepère sur le site de La Salévienne.
Collection personnelle de C.Caplan.

Première ligne, décembre 1892 :

1. Premier tronçon : Etrembières - Monnetier-Mairie, via Bas-Mornex et Haut-Mornex. Second tronçon : Monnetier-Mairie - Treize-Arbres.

Seconde ligne, 1894 :

2. Veyrier - Monnetier-Mairie, via Monnetier-Eglise, et 3. Monnetier-Mairie - Treize Arbres, quatre gares principales : Veyrier (côté suisse), Etrembières, Monnetier-Mairie et Treize-Arbres.

Et dire qu'aujourd'hui, le téléphérique peut atteindre près de 10 mètres par seconde mais n'est en réalité exploité qu'à 6 mètres par seconde, sa vitesse ayant été réduite suite aux nombreuses plaintes des voyageurs déçus de ne pouvoir profiter pleinement du voyage ! Ainsi va le monde, eh oui !

L'automne au jardin

À l'école du Pont du Loup, les travaux au jardin continuent.

Pendant tout l'été, l'entretien, l'arrosage et la récolte ont été assurés par des parents et des élèves.
Depuis la rentrée, nous avons ramassé les derniers légumes, observé le travail de quelques petites bêtes et profité des beaux jours pour flâner.

Place maintenant aux travaux d'automne pour préparer l'hivernage et les futures plantations. Au programme de ces mois d'octobre et novembre : désherbage, paillage et enrichissement de la terre.

L'école du pont du Loup

Jeux d'orientation
en maternelle

Les élèves de maternelle ont fait des jeux d'orientation dans la cour de récréation et le verger pédagogique.
Voici un aperçu des jeux :

La chasse aux fraises

Des fraises de différentes couleurs sont éparpillées dans les différents espaces de l'école.
Chaque équipe (composée de 3 enfants) doit retrouver et ramasser uniquement les fraises de la couleur de son équipe.

Le parcours en étoile

Chaque équipe a une photo et doit se rendre à l'endroit de la photo pour y retrouver une image affichée. On rapporte la photo à la maîtresse en lui indiquant l'image qui s'y trouvait et on prend une nouvelle photo.

Pour finaliser ce cycle, les élèves des 2 classes de maternelle se sont retrouvés pour une rencontre orientation, suivi d'un petit goûter !

L'école du pont du Loup

Un nouveau bureau
pour une nouvelle année !

AS DES AS
LE SPORT C'EST UNE FAMILLE

UNE JEUNESSE EN FORME

Le jeudi 14 octobre 2021 a marqué la fin de l'ancien bureau présent depuis 2019, avec la démission de l'ancien président.

Cette même date a laissé place à un bureau plus jeune plein de motivation.

En effet, en plus de Thomas Nacimbeni et Baptiste Anchisi, Alexandra Duquenne et Clément Gatau ont rejoint le bureau.

L'AS DES AS qui est une association sportive réunissant badminton, volley et basket reste une association très familiale et sans prise de tête où l'on peut s'amuser, jouer et apprendre en faisant de nouvelles rencontres.

Cette nouvelle équipe est prête à reprendre en main et faire vivre le sport au sein du club, avec
comme **président : Thomas,**
comme **vice-président : Clément,**
comme **secrétaire : Baptiste,**
et comme **trésorière : Alexandra.**

Après deux longues années de COVID, la nouvelle équipe porte sa motivation sur le club pour le faire vivre à nouveau !

Ils sont heureux de vous transmettre l'une de leur passion et pour cela, ils vous attendent nombreux à rejoindre, non pas leur équipe, mais leur grande famille !

L'équipe As des As
Aline Blanchard
Vice-secrétaire

L' Amicale des Donneurs de Sang

La collecte de sang du 4 octobre organisée par l'association et l'EFS a accueilli 46 donneurs dont 3 nouveaux ce qui est positif dans la mesure où les dons de sang ont connu une baisse importante au cours de ces derniers mois.

La plupart des donneurs avaient pris rendez-vous par Internet ou téléphone, système apprécié car il réduit le temps d 'attente.

A l 'issue du don, une collation gourmande est proposée par Edith et Maryse, aidées de leurs conjoints et souvent d'un membre de Tourisme et Loisirs.

Les prochaines dates sont programmées :

Lundi 23 mai 2022
Lundi 24 octobre 2022
A la salle communale

Nous lançons un appel aux bénévoles pour assurer la relève (nous sommes là depuis 1993 !!!) avec des missions diverses :

- Promouvoir le don du sang au sein de différentes instances
- Aider EFS à organiser les collectes et participer aux collations

Pour plus d'infos merci d'appeler le **06 12 66 83 82** (Maryse)

Pour l'Amicale des donneurs de sang,
Maryse Muret

Ensemble vocal
Salève

En route pour 2022 !

Hé oui ! L'Ensemble vocal du Salève a repris ses répétitions le 11 septembre 2021 avec un enthousiasme débordant qui montre bien la frustration vécue par tous ses membres au fil des restrictions sanitaires.
En septembre 2020 nous avions repris le chant et au bout de trois répétitions, nous avons été contraints de cesser notre activité. Bien évidemment, presque toutes les associations ont subi les mêmes restrictions et je pense que nous sommes tous compatissants les uns envers les autres de ce manque, quelle que soit l'activité concernée.

Donc nous voilà à nouveau avec des projets qui, nous l'espérons, pourront se réaliser.

Tout d'abord, en décembre, notre traditionnel concert de Noël à La Muraz a eu lieu le **dimanche 19 décembre à 16h30**, et nouveauté, **nous l'avons également programmé à Monnetier le samedi 18 à 20h00**. Nous avons pensé que nous pourrions en faire profiter les habitants de Monnetier-Mornex qui auront eu le plaisir de chanter avec nous les chants traditionnels.

L'association Le Fil d'Ariane de Collonges-sous-Salève nous a plusieurs fois sollicités pour donner ce concert et nous avons répondu positivement chaque fois que nous le pouvions, dont en 2021. Il a eu lieu le vendredi 17 décembre à 18h.

En 2021, nous avons accueilli quelques nouveaux choristes confirmés et si certaines personnes souhaitent rejoindre notre groupe, notre chef Laurent Chiorino se fera un plaisir de les auditionner.

En route pour 2022, nous préparons la petite messe solennelle de Rossini, pour un concert en septembre prochain. La date exacte n'est pas encore fixée.

Nous souhaitons vous retrouver nombreux lors de ces concerts et espérons que vous y prendrez plaisir. Remerciements à la municipalité pour le soutien qu'elle donne aux associations.

Pour l'Ensemble Vocal du Salève,

Benedicte Garbolino,
présidente

Les Joyeux Lurons
Retour sur les planches

La troupe de théâtre amateur des Joyeux Lurons du Salève a repris le chemin des répétitions pour vous présenter l'année prochaine la pièce « Au bout du rouleau » initialement préparée pour 2020. Cette comédie écrite par Franck DIDIER, tout public, vous sera présentée dans **la salle communale de Monnetier les 12, 18, 19 et 20 mars.**

Tous les membres se réjouissent à l'avance de retrouver leur chaleureux public.

L'équipe des Joyeux Lurons

Du nouveau
chez Tourisme et loisirs

Suite au départ de deux membres du bureau lors de la dernière assemblée générale du 30 juin 2021, une nouvelle équipe, « pas si nouvelle », se met en place.

Edith Vasco vient remplacer Claudine Grimm-Descombes à la présidence. Marie Kebabdjian reprend la plume de Sébastien Fougeron au secrétariat. Malvina Grandjean, fidèle au poste, entame sa 11ème année en qualité de trésorière.

Focus sur les cours

Pas de grandes nouveautés cette année mais retour des cours gym enfants, adultes et séniors avec Frédérique. Sébastien propose toujours les cours de renforcement musculaire et yoga Pilates. Mestre Cleber et Sébastien Lalau poursuivent la capoeira enfants, ados et adultes. Cédric initie à la boxe les petits et les grands et Hervé à la peinture. Claudine propose les randonnées.

Par semaine, cela représente 16 cours, 22 h 30 de sport et loisirs…

« Nous continuons dans un contexte toujours difficile en termes de santé publique. Les mesures gouvernementales et l'instauration du Pass sanitaire semblent freiner certaines inscriptions.

Toutefois et fort heureusement, certains des cours que nous proposons sont victimes d'un grand succès, nous avons ouvert des listes d'attente. D'autres ont perdu leurs fidèles et nous le déplorons… Les comptes ne sont pas au beau fixe et nous remercions la mairie pour leurs subventions qui permettent à l'association de perdurer.

Quelques places sont à prendre… »

Nous remercions chaque adhérent pour son engagement. Un grand merci à Claudine et Sébastien pour le travail fourni ces dernières années, le temps donné, les précieux conseils. Merci également à chaque personne, adhérent et habitant de la commune pour leur aide si précieuse lors des évènements et manifestations que nous proposons.

Après notre participation au salon des vins, nous poursuivons cette année avec la vente de sapins, le marché de Noël, notre traditionnelle far'fouille et certainement d'autres nouveautés.

N'hésitez pas à venir rejoindre notre équipe dynamique et motivée, pour une heure, un jour, un temps…

L'équipe de Tourisme et Loisirs

TOURISME & LOISIRS
Monnetier Mornex Esserts Salève

Renseignements :
tourismeloisirs74@gmail.com

Mireille Louviot-Kilanowski,
sculptrice au fil de l'eau

Par Silvia Iuncker-Gomez,
conseillère municipale, membre de la commission Information et Participation des habitants

Photo : Steeve Iuncker-Gomez

C'est par une froide après-midi de décembre que Mireille Louviot m'accueille chez elle et m'ouvre les portes de son atelier. « Voilà, c'est ici que je crée et que je reçois mes élèves. » Franche et chaleureuse, nul besoin de questionner longuement Mireille, cette Monnerante qui habite depuis toujours la commune. Elle foisonne d'anecdotes et parle de son métier, la sculpture sur terre, avec une passion communicatrice.

Tout part du bois flotté

Ses créations uniques partent toujours du bois flotté. « Je trouve un bois et c'est avec lui que tout démarre. Je ne le retouche pas mais je crée ma sculpture en terre à partir, autour de lui ». Mireille crée essentiellement des sculptures animales. « De plus en plus, c'est ce qui m'inspire le plus. » Le résultat est spectaculaire. Micky le koala, Réglisse le chien, Nestor le manchot, toutes ses créations ont été « baptisées » par l'artiste, et sont visibles sur son site internet, sur sa page Facebook et Instagram. Vous serez conquis, à coup sûr, par les créations de Mireille Louviot-Kilanowski, seule en Europe à sa connaissance à mêler terre et bois flotté.

La transmission, une autre facette de sa riche personnalité

Cette sculptrice est une artiste qui aime faire profiter les autres de ses connaissances. « J'adore enseigner, transmettre surtout, j'ai toujours aimé ça. Toute jeune, j'aurais aimé être professeure d'anglais. » La vie en a décidé autrement pour la plus grande joie de ses élèves à qui Mireille transmet son art, sans dogme et en toute liberté. « J'ai deux-trois élèves maximum par cours. Ici, ce n'est pas une industrie, c'est un lieu où on se fait plaisir. » Enfants et adultes sont les bienvenus. Elle a d'ailleurs régulièrement pour élèves des mamans accompagnées de leur(s) enfant(s). Généralement, ses élèves viennent en cours avec un projet en tête. « Je ne propose pas de trame et je ne contrarie jamais mes élèves dans leurs projets. » Mireille, très présente, les guide simplement pour mettre en forme leurs idées. Et quand il arrive qu'un élève arrive sans projet clair, Mireille m'explique qu'il faut simplement laisser parler la terre. « La terre est vivante et l'objet qui doit s'exprimer s'exprimera. Je me souviens d'une fillette de 7 ans qui ne savait pas trop quoi faire. Je lui ai dit : Touche ta terre, il va en sortir une forme. » Mireille se lève, part quelques instants et revient vers moi en me présentant un objet : « Regarde ce qu'elle a créé ? Elle a tapé la terre et un chien en est sorti ! » Et en effet, ce chien est magnifique. Elle poursuit en m'expliquant que c'est vraiment intéressant de constater que ses élèves travaillent le plus souvent avec leurs mains, leurs doigts, alors qu'elle utilise surtout ses outils. « Elles ont probablement besoin de toucher la terre », ajoute-t-elle.

« Ce qui compte, c'est que mes élèves se sentent libres »

Mireille ne propose pas d'engagement à l'année, mais

un forfait de quatre cours. « Ce qui compte, c'est que mes élèves se sentent libres. L'une d'entre elles vient uniquement travailler la terre à l'approche de Noël, chaque année. Elle crée sa pièce, puis je ne la revois plus jusqu'à l'année suivante. » Elle poursuit en disant « Je suis fière, vraiment très fière, du travail de mes élèves. J'ai une élève fidèle depuis le début qui chaque semaine trouve l'inspiration… Et une autre qui va se lancer et que je vais guider dans une reconversion de « vie d'artiste ». Que je suis fière du parcours de toutes mes élèves ! »

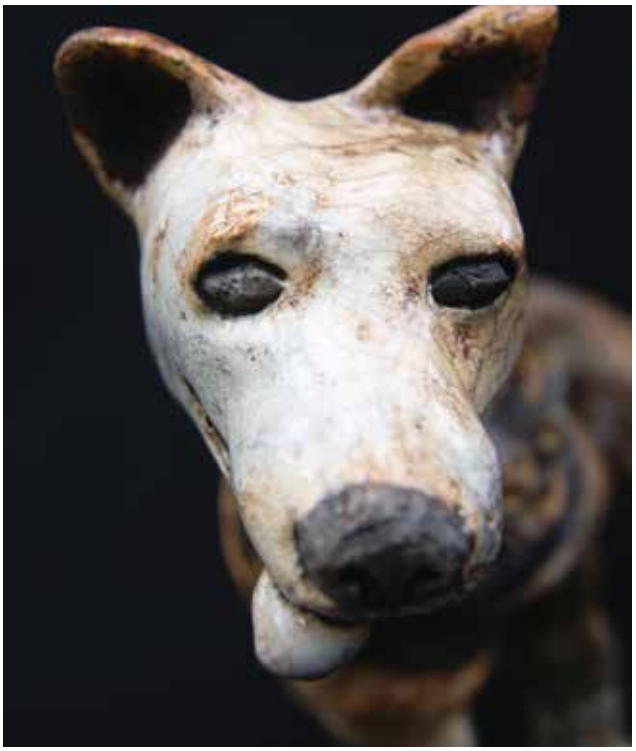

Photo : Anthony Grossir

Mireille Louviot-Kilanowski, une artiste volontaire
L'emploi du temps de cette artiste est bien rempli : elle sillonne toute la France en participant à de nombreuses expositions. Elle était d'ailleurs présente l'automne dernier à la Roche-sur-Foron à ART3F, Salon international d'art contemporain, et c'est à cette occasion que j'ai découvert ses créations. Mireille m'explique que ces expositions lui permettent de faire connaître ses œuvres au grand public mais aussi aux professionnels. C'est dans ce cadre qu'elle a rencontré une galerie parisienne, qui emmène ses œuvres au Danemark et en Allemagne, ce qui lui permet ainsi de voir son travail diffusé à travers l'Europe.
Son projet du moment ? Présenter ses œuvres au jury du réputé concours du Salon national des artistes animaliers. Ce serait une sacrée consécration !
On lui souhaite bonne chance, car ses œuvres le méritent, et une riche aventure au fil de l'eau…

LE QUESTIONNAIRE

Votre principale qualité ?
Battante
Votre principal défaut ?
Sensible
Le pouvoir que vous aimeriez avoir ?
Tuer ce virus
Votre couleur préférée ?
Le rouge
Votre animal préféré ?
Mon chat
Le métier que vous souhaitiez exercer, enfant ?
Prof d'anglais
Votre héros préféré (fictif ou réel) ?
Superman
Si vous deviez partir sur une île déserte, quelles sont les trois choses que vous emporteriez ?
Un canoë, des rames et une boussole
Votre chanson préférée ?
Pas une spécialement, plein
Votre fleur préférée ?
Fleur des champs
Votre plat préféré ?
Un plat typique mangé sur place !
L'endroit où vous aimeriez vivre ?
Là où on serait libre de tout comme avant
Comment aimeriez-vous mourir ?
Vieille et en bonne santé

Vous souhaitez présenter votre activité via le magazine ? Contactez-nous !
silvia.iuncker-gomez@monnetier-mornex.com

Vous souhaitez acquérir une œuvre de Mireille Louviot- Kilanowski ? Participer à un cours ? Contactez-la !

Mireille Louviot - Kilanowski
T : 06 20 15 69 94
www.sculpture-aufildeleau.fr
https://www.facebook.com/Mireille-Louviot-Kilanowski-artiste
Instagram : Mireille Louviot-Kilanowski
Mail : Mireillelouviot@orange.fr

Nouvelle

Les Chroniques du Salève

Précédemment dans Les Chroniques Du Salève :

Lucas, Mathilde et Raphaël ont découvert un mystérieux rocher, qui semble avoir des propriétés bien singulières : il aurait le pouvoir de remonter le temps !

Les trois adolescents étaient sous le choc. Le 24 mars 1894 ! Soit un peu moins de 130 ans plus tôt ! C'était impensable, et totalement impossible.

« - C'est une caméra cachée, n'est-ce pas ? Une blague. » s'exclama Raphaël.

Le petit groupe de villageois les regarda étrangement, et les trois amis comprirent : aussi farfelu et impossible que ce put être, ce n'était pas une plaisanterie.

Lucas, Raphaël et Mathilde venaient de voyager dans l'espace-temps, passant du camp des Allobroges de 2020 au Monnetier de 1894.

Ils saluèrent vaguement les villageois qui reprirent leur chemin, avant de se regarder, ahuris. Aucun n'osait parler, trop perturbés par ce qu'ils venaient de découvrir. Finalement, ce fut Lucas qui décida de mettre fin à ce silence pesant.

- « On ne va pas rester ici à se regarder dans le blanc des yeux, il faut trouver un moyen de rentrer chez nous, bon sang ! »

- « Lucas n'a pas tort. » ajouta Mathilde. « Et puis… il faudrait comprendre pourquoi nous avons atterri exactement à cette date. »

- « Vous avez raison. » soupira Raphaël. « Peut-être que cela a un lien avec ce qu'ont dit ces personnes, tout à l'heure. Ils parlaient d'une inauguration pour un… funiculaire, ou quelque chose comme ça. »

- « Mais oui ! » s'exclama son amie. « L'inauguration du funiculaire ! Cela a sûrement un lien avec la raison de notre présence à cette époque. »

- « Dans ce cas, il faut s'y rendre. Vous savez ce que c'est et où on peut le trouver ? » demanda Raphaël.

- « Raph… le funiculaire est un autre nom pour désigner le train à crémaillère. » soupira la jeune fille.

- « Heureusement, si mes souvenirs sont bons, il y avait… ou a… je ne sais pas comment il faut le dire, mais l'une des gares est à côté de la place du village. » ajouta l'autre jeune homme.

Les trois amis se mirent donc en route vers la place du village. Comme il leur avait semblé, ils s'étaient bien retrouvés devant la Route des Trois Lacs et, par conséquent, n'étaient pas très loin de l'église.

Lorsqu'ils arrivèrent, une petite foule s'était déjà formée devant la gare tout récemment créée. Certains habitants ne manquèrent pas de leur décocher des regards dédaigneux ou tout simplement curieux. Il était vrai que leurs tenues, bien qu'habituelles à leur époque, détonnaient au milieu de ces vêtements de la fin du 19ème siècle.

Après un discours du préfet, François Masclet, et du maire, Jules Laruaz, ils jouèrent des coudes et se faufilèrent afin d'entrer dans un wagon, pour un tour d'inauguration. Les trois adolescents purent ainsi découvrir Monnetier, Mornex et Étrembières à une époque totalement différente de la leur.

Lorsqu'ils eurent fini, ils repartirent vers le rocher qui les avait amenés à cette époque, sans dire un mot. Le trio était bien trop perturbé par tout ce qu'ils avaient aperçu ; cela ressemblait à un rêve. Un rêve commun aux trois, mais un rêve tout de même. Aucun n'arrivait à accepter le fait d'avoir voyagé dans un autre siècle.

Ils s'adossèrent contre la pierre dure et rugueuse en réfléchissant à un moyen de rentrer chez eux. Soudain, Lucas tourna la tête vers ses amis.

L'instant d'après, ils avaient de nouveau disparu…

Ines Camélia BELLAZOUZ

Annonceurs

Réparation d'ouvrages d'art, béton projeté
Sablage, consolidation de terrains, tirants,
Lavage à haute pression

ZAE du Pont du Loup
74560 Monnetier-Mornex
Tél : 04.50.39.62.05
Fax : 04.50.39.61.29

alpes ouvrages

BAR TABAC PRESSE DU SOLEIL LEVANT
PMU - FDJ - Relais Colis - Compte Nickel
1482 route du Salève - 74560 Monnetier Mornex
Tél : +33.(0)4.50.31.30.25 - Karinne
Ouvert du lundi au vendredi de 06h30 à 20h00 - samedi de 08h00 à 20h00

33 IMPASSE DE LA CROIX BLANCHE
74560 MONNETIER MORNEX
Tel 04 50 36 55 98
AD'Coiff
SALON DE COIFFURE MIXTE

AUGUSTIN & VIGNY sarl
maçonnerie - carrelage - isolation - peinture
NEUF & RÉNOVATION
OUATE DE CELLULOSE

AUGUSTIN & VIGNY sarl
160 impasse du Casino
74560 MONNETIER
Tél. : 09 83 47 32 57
Fax : 04 50 39 71 69
www. augustin-vigny.com

ATELIER GILLES DUMONT
MENUISIER - CHARPENTIER
FINDROL • 07 85 25 01 86
atelier.gd.74@gmail.com

CONTAT Motoculture
Jardinage - Outillage - Particuliers et professionnels
Ferronerie - Métallerie - Automatisme
67, route de l'Eculaz • BP 21 - 74930 REIGNIER
Tél. 04 50 43 41 02

Artisan Chocolatier
Persch
1118, route du Salève
74560 MORNEX
06 03 95 07 01
didier.persch@sfr.fr

SARL ANCHISI & FILS
Menuiserie, charpente, couverture
Fermeture volet roulant, porte de garage
Véranda aluminium ossature bois
• Elagage, abattage
• Débroussaillage
• Travaux forestiers
• Bois de chauffage
Ch. de la Chapelle - 74560 MONNETIER-MORNEX
Tél. 04 50 36 56 39 - Fax 04 50 36 53 29

Patines
Traditionnelles
(effet XVIIe siècle)
Contemporaines
(faux béton ciré)
Métalisées
(or, bronze, argent)
Restauration
Cadres anciens
& sculptures
Pauline Rousselet
Patine & Restauration de meubles et objets
1153 chemin des dessous
74560 ESSERTS-SALEVE
Tél. : +33 (0)6 16 55 12 81
contact@patine-restauration.com

Travaux METALLERIE
Tous types de soudure
Grille – Portail
SR
Didier Raphoz
06 30 96 84 95
chemin de chez Bobine - 74560 Esserts-Salève

E.M.A
Ecole des Musiques Actuelles
Tél : +33.(0)6.62.62.26.74
Web : www.ema-cours.com - Mail : infoema@gmail.com
122 bis, chemin du Pont du Loup - 74560 Monnetier-Mornex

L'ATELIER DU PIANO
L'ATELIER DU PIANO
VENTE ET LOCATION DE PIANOS
ENTRETIEN TOUTES MARQUES
ACCORDS - RESTAURATION
SERVICE CONCERT
TRANSPORTS
06 50 53 30 72
contact@atelierpiano.com
atelierpiano.com

Commerces et entreprises

Un emplacement vous intéresse ?

Contactez-nous: communication@monnetier-mornex.com

Tarif annuel des publicités:
60 x 40 mm : 65 € / 60 x 85 mm : 120 €
125 x 40 mm : 130 € / 95 x 125 mm : 240 €

Associations numéros utiles

A

Amicale du Personnel Communal
Christelle Mugnier - Mornex - amicale.dupersonnelcommunal74@laposte.net

As des As
Cédric Bonvin - Esserts-Salève - assaleve@gmail.com
www.asdesas.jimdo.com

Association des écoles du Salève
Nathalie Molnar - Mornex - aes.saleve@gmail.com

B

Bibliothèque Municipale
Sylvie Arrondel - Mornex - 04 50 31 83 96

C

Comité de Jumelage avec Bélâbre
Mireille Garin-Laurel - Monnetier - 04 50 39 61 28

D

Donneurs de Sang
Maryse Muret - Mornex - 04 50 36 53 62
rhonealpes.dondusang.net

E

Ensemble Vocal du Salève 04 50 43 43 74
Bénédicte Garbolino - Reignier - benedicte.garbolino@wanadoo.fr

F

Football Club des Salèves
Jean-Philippe Signe - Esserts-Salève - 04 50 36 08 24

J

Les Joyeux Lurons du Salève (théâtre amateur)
Camille Grobon - Monnetier - 04 50 39 60 75

O

Oneroi
Cédric Grobon - Monnetier - oneiroi74@gmail.com

P

Paroisse Catholique
Père Jean-Damascène Niyibaho - Reignier - 04 50 43 40 50
Fernand Maillet-Contoz - Monnetier - 04 50 39 47 66

S

Société de Chasse
Bruno Reviron - acca.monnetier.mornex@pontduloup.com

SEH, Soutien aux Enseignants en Haïti
Isabel Gourmaud - Esserts-Salève - 04 50 36 54 18
https://assoseh.wixsite.com/infos

T

Tourisme et Loisirs
Claudine Grimm-Descombes - Mornex - tourismeloisirs74@gmail.com
www.tourisme-et-loisirs.assoconnect.com

Les Trois Clochers (Club des aînés)
Nicole Rousseau - Monnetier - 04 50 39 60 94

U

U.D.C. - A.F.N. et autres Conflits
Fernand Maillet-Contoz - Monnetier - 04 50 39 47 66

La Mairie est ouverte au public
du mardi au vendredi de 14h à 18h
Vous pouvez nous joindre par téléphone 04 50 39 60 12
par courriel : accueil@monnetier-mornex.fr

Crèche Les Miniloups - 09 51 38 58 58
1 579 route des Bornes
Mme Séverine OUDART-DEVEAUX,
Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30

Déchèterie de la communauté de communes Arve et Salève
1 496 route des Rocailles - 74930 Reignier - 09 70 21 09 36
Horaires : de 8 h 30 à 12h et de 14h à 18h du lundi au samedi
Les samedis d'avril à fin septembre, fermeture à 18 h 15

Transport à la demande "Proximiti" - 08 06 00 03 75
Réservations par téléphone jusqu'à 2 heures avant le trajet

La Poste agence communales - 3 631

Agence de Mornex :
Lundi : fermé
Mardi et jeudi : de 8h à 11h et de 16h45 à 18h30
Mercredi : de 14h à 18 h 30
Vendredi : de 16 h 45 à 18 h 30
Samedi : de 9h à 12h

Agence de Monnetier :
Lundi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h

Gestionnaire de l'eau sur la Commune
Syndicat des Eaux Rocailles Bellecombe
- Dépannage assainissement - 06 77 04 19 50
- Dépannage eaux - 04 50 95 71 63 / 06 83 74 42 06
85 Route de Serry, ZA de Findrol - 74250 Fillinges

Voirie, ramassage ordures ménagères
Communauté de Communes Arve et Salève - 04 50 43 46 14
(Voirie, ramassage ordures ménagères)
Maison intercommunale Cécile Bocquet,
160 Grande rue - 74930 Reignier

Réception de la télévision - Pour tout problème - 3 990
Abonnement au câble : Numéricable

Allô, service public - 3 939
La première réponse à vos questions administratives
0,12 €/min TTC à partir d'un poste fixe
Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h

Impôts service - 08 10 46 76 87

Assistant de service social,
Pôle médico-social - 04 50 33 23 47
391 Grande rue - 74930 Reignier

A.D.M.R. (aide à domicile en milieu rural) - 04 50 95 15 32
Contact dans la commune : Laurent Chiorino

GHT Leman Mont-Blanc Groupe Hospitalier de Territoire
GHT Haute-Savoie Pays de Gex

Pourquoi me faire vacciner contre la COVID-19 ?

Je me protège et je protège mon entourage efficacement contre la maladie

Dès l'administration de la première dose,
Je diminue les risques de développer une forme grave de la COVID-19
qui pourrait me mettre en danger ou nécessiter une hospitalisation

Je participe à diminuer le risque de transmission

Je participe à l'effort collectif pour retrouver une vie normale

Scannez et découvrez le spot vidéo sur la vaccination !

Pour obtenir plus d'informations sur la vaccination consulter :
www.vaccination-info-service.fr

5 idées reçues sur la vaccination contre la COVID-19

Idée reçue	VS	Réalité
Les vaccins contre la COVID-19 entraîne de **graves effets indésirables**		**Les effets indésirables sont bénins,** durent maximum 48h et peuvent être atténués avec du paracétamol (fièvre légère, maux de tête)
Je suis jeune et en pleine forme, je n'ai pas peur de la COVID-19		**Personne n'est à l'abri** de développer une forme grave de la COVID-19
Après m'être fait vacciner, je serai positif à la COVID-19 en cas de test PCR		**Aucun vaccin contre la COVID-19 ne provoque de test PCR positif**
Je laisse ma place aux personnes les plus vulnérables		Les stocks sont suffisants, **c'est en me faisant vacciner que je contribue à protéger les plus vulnérables**
Je préfère attendre et recevoir un autre vaccin que celui qui m'est proposé		**Le vaccin qu'il vous faut, c'est celui qui est disponible maintenant !**

www.imprimerie-offsetservice.com - 04 50 43 43 02